

France



ENQUÊTE
Besoins
en Main-d'Oeuvre
2019

Sommaire

Les résultats de l'enquête principale

- *Les principaux résultats en 2019*
- *I - Les établissements qui envisagent de recruter*
- *II - Les projets de recrutement par type d'établissements et par bassin d'emploi*
- *III - Les métiers faisant l'objet de projets de recrutement*
- *Annexe 1 - Les projets de recrutement par métier*

Les résultats de l'enquête complémentaire

- *I - Les réponses de l'ensemble des établissements*
- *II - Les réponses des établissements potentiellement recruteurs*
- *III - Les réponses des établissements qui n'envisagent pas de recruter*
- *IV - Les difficultés rencontrées en 2019 et les perspectives d'avenir sur les compétences*

Annexe technique – Base de sondage, retours et redressement

Les résultats de l'enquête principale



Enquête principale - Avant-propos

Ce rapport présente les résultats de la vague 2019 de l'enquête "Besoins en main-d'œuvre" (BMO) pour la France (ensemble des 18 régions selon la définition de Pôle emploi).

Le champ de cette vague est le même que celui de l'enquête 2018, soit d'une part les établissements relevant du secteur privé et, d'autre part :

- les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois,*
- les établissements du secteur agricole,*
- les établissements du secteur public relevant des collectivités territoriales (communes, régions...) et les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...).*

L'enquête porte donc sur l'ensemble des employeurs hors administrations de l'État (Ministères, Police, Justice...) et entreprises publiques (Banque de France...). Cette définition correspond au total à 2 380 199 établissements pour la France (extraits du répertoire SIRENE), dont 1 732 974 ont été interrogés cette année.

Au total 436 608 établissements ont répondu au questionnaire. Les résultats ont été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des employeurs de la région.

Les principaux résultats en 2019

Les résultats clés de l'enquête BMO 2019 au niveau national

■ Nouvelle progression dynamique du nombre de projets en 2019

- ✓ En 2019, 26,4% des établissements nationaux envisagent au moins un recrutement (+0,5 point par rapport à 2018), soit 629 000 recruteurs potentiels. Cette proportion est la plus forte observée depuis 2010.
- ✓ Le nombre de projets de recrutement progresse de 14,8% par rapport à 2018 pour atteindre 2 693 00 intentions d'embauche, soit 347 000 projets supplémentaires par rapport à l'an dernier.
- ✓ Les établissements de 50 à 99 salariés – 291 000 projets soit 11% du total - voient leur intentions d'embauche progresser très fortement (+28,1%)

■ Les services restent les principaux contributeurs – 63% des besoins en main d'œuvre en France en 2019 ; la construction et l'industrie poursuivent leur dynamique de croissance

- ✓ En 2019, l'ensemble des secteurs d'activité confirment une hausse conséquente de leurs besoins
- ✓ Les plus fortes augmentations d'intentions d'embauche se situent, à nouveau, dans la construction (+26%) et l'industrie (+19,6%)
- ✓ Le secteur des services aux particuliers, premier contributeur, concentre 37% des projets de recrutement en France ; les besoins y progressent de 11,6% cette année.

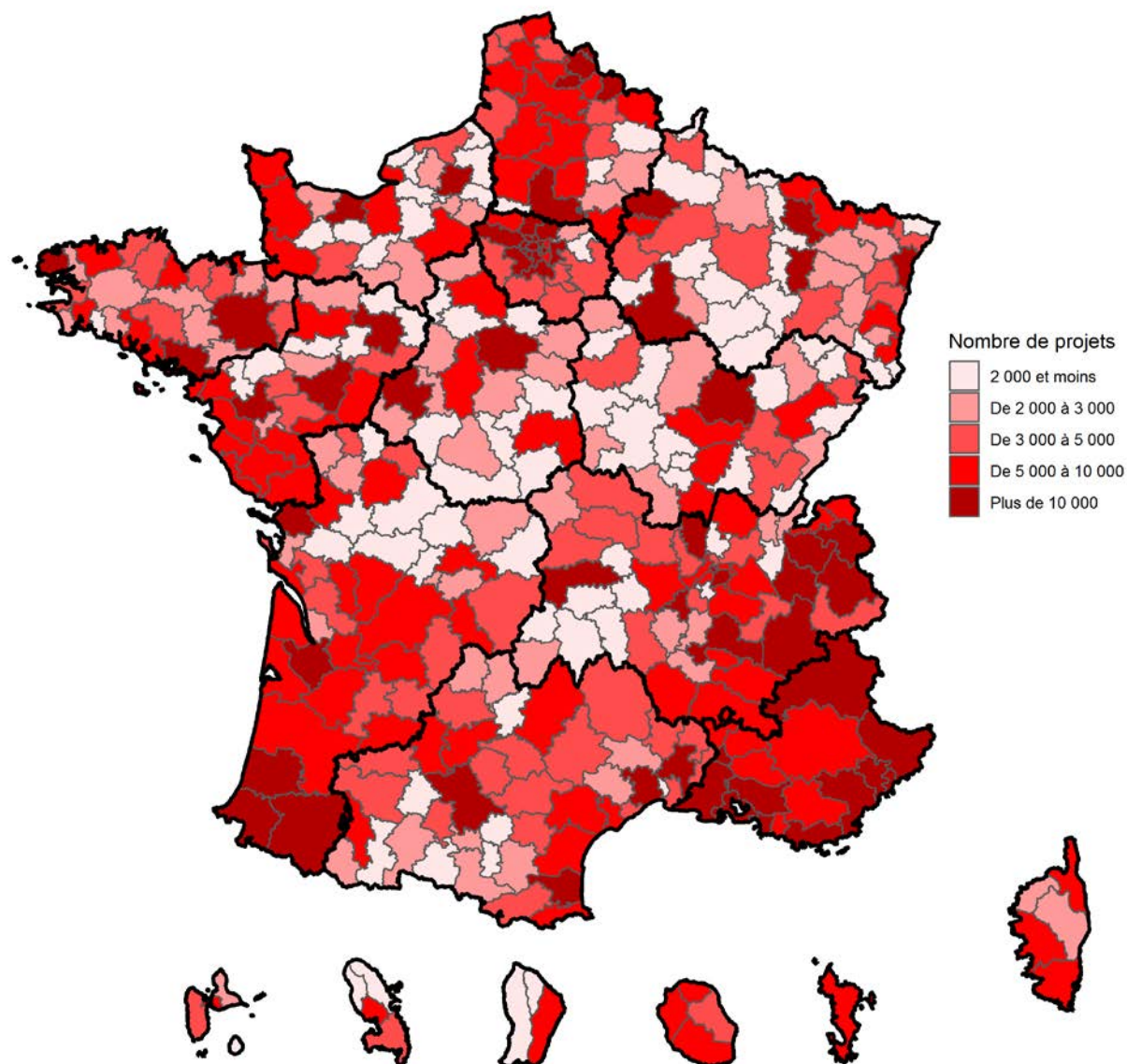
■ Les difficultés de recrutement perçues par les employeurs poursuivent leur forte hausse

- ✓ 50,1% des projets de recrutement sont désormais jugés difficiles par les employeurs nationaux, contre 44,4% l'an dernier (+5,7 points).
- ✓ Ce ratio est particulièrement élevée dans la construction (68,4%, en hausse de 7,2 points) et l'industrie (54,6% en hausse de 3,2 points)
- ✓ 33,8% des projets de recrutement portent sur des emplois à caractère saisonnier, contre 34,6% en 2018 (-0,8 point).

Les pôles de recrutement

(en fonction du nombre d'embauches prévues)

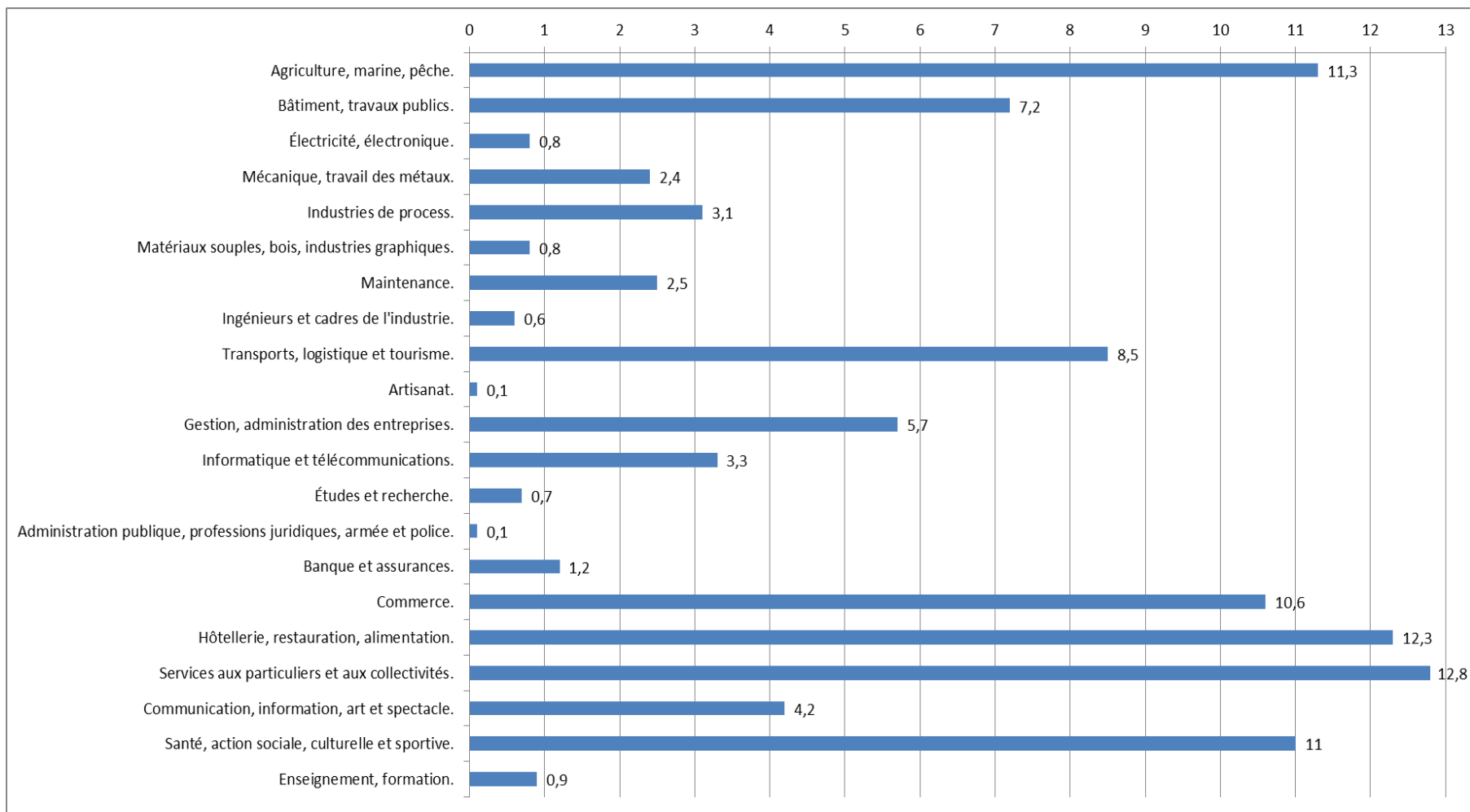
France



Les profils recherchés au niveau national

France

Nombre total de projets de recrutement : 2 693 000



Les métiers rassemblant le plus grand nombre de projets de recrutement

France

- Les métiers agricoles affichent des volumes prévisionnels d'embauche toujours très élevés (viticulteurs-arboriculteurs, agriculteurs-ouvriers agricoles) avec pour chacun une très forte saisonnalité
- Plusieurs métiers issus des services aux particuliers restent présents parmi les métiers les plus recherchés par les employeurs (serveurs, professionnels de l'animation socioculturelle, aides à domicile et aides ménagères, aides soignants, artistes...) illustrant le fait que ce secteur représente toujours 37% des intentions d'embauche en 2019

Guide de lecture :

En rouge :

Proportion de cas difficiles supérieure à la moyenne nationale.

En vert :

Proportion de projets saisonniers supérieure à la moyenne nationale.

	Nombre de projets totaux	Part des projets difficiles (en %)	Part des projets saisonniers (en %)
Viticulteurs, arboriculteurs salariés	141 400	38,2	96,6
Agents d'entretien de locaux	112 800	43,4	22,9
Serveurs de cafés restaurants	97 900	53,2	64
Aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration	93 900	48,1	39
Professionnels de l'animation socioculturelle	88 800	37,8	68
Aides à domicile et aides ménagères	76 400	81,4	19,1
Agriculteurs salariés	75 000	46,7	83,5
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	71 800	37,8	42,6
Aides-soignants	71 600	54,7	19,2
Employés de libre service	70 000	30,6	38
Artistes (musique, danse, spectacles)	65 300	6,5	45,9
Cuisiniers	49 800	63,8	53,5
Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique, chefs de projets informatiques	47 300	72,3	1
Employés de l'hôtellerie	45 800	55,1	70,1
Conducteurs routiers	42 900	76,3	15,8
Ensemble des métiers	2 693 000	50,1	33,8

Les 15 métiers les plus recherchés



L'observation des 15 métiers les plus recherchés met en évidence quatre groupes :



1^{er} quadrant : Les profils où les difficultés d'embauche sont élevées mais les projets d'embauche proportionnellement peu liés à la saison. Il s'agit des métiers des services à la personne (aides à domicile, aides ménagères), des ingénieurs et des aides soignants dans une moindre mesure.



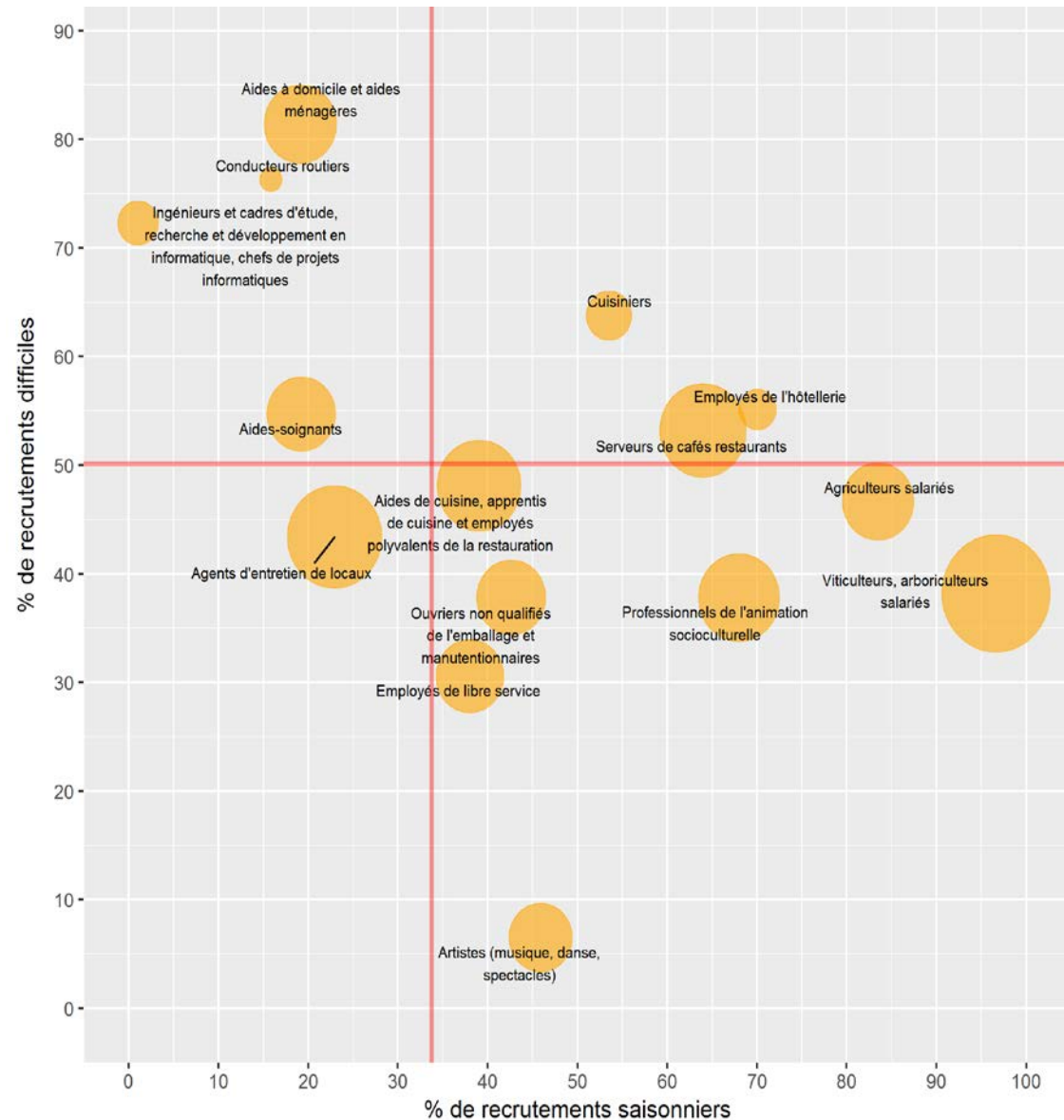
2^{ème} quadrant : Des professions relativement peu difficiles à recruter et dont les embauches sont moins souvent saisonnières que la moyenne nationale. On trouve ici des postes opérationnels (agents d'entretien).



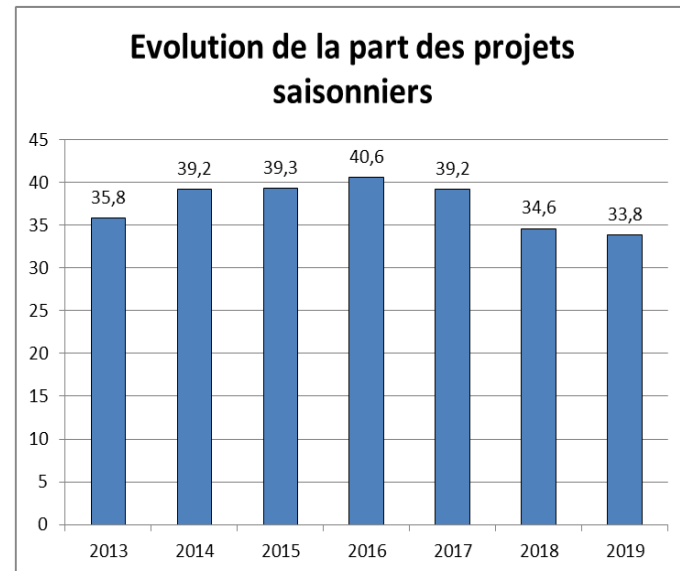
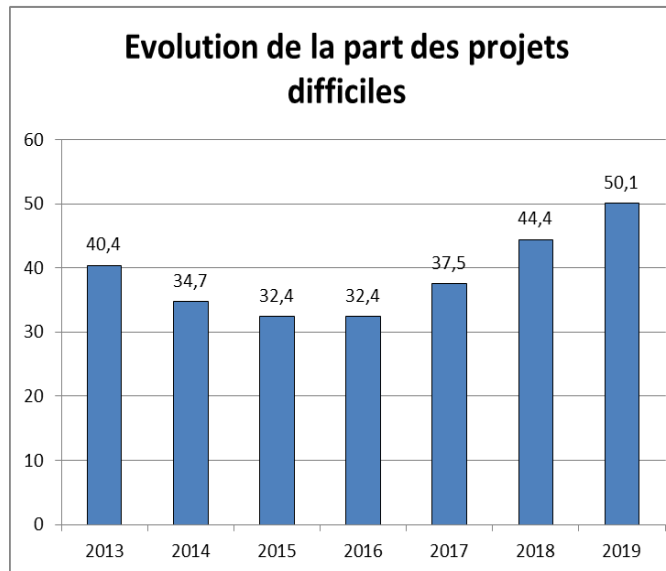
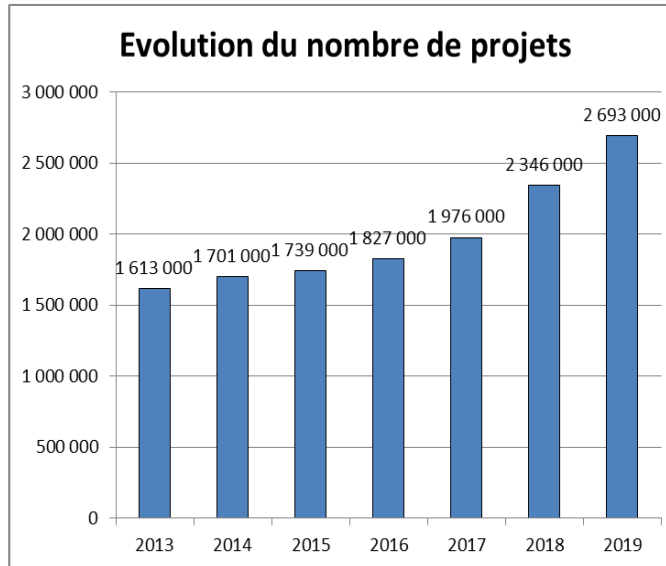
3^{ème} quadrant : Les employeurs qui anticipent de faibles difficultés et un fort recours au personnel saisonnier pour des profils très variés : métiers agricoles (viticulteurs, agriculteurs), employés de libre-service, vendeurs en habillement, ouvriers non qualifiés de l'emballage, artistes, professionnels de l'animation socioculturelle.



4^{ème} quadrant : Les métiers de la restauration - serveurs, cuisiniers et employés de l'hôtellerie - assortis à la fois de fortes difficultés et d'une forte saisonnalité



Les principaux résultats : évolutions 2013 - 2019

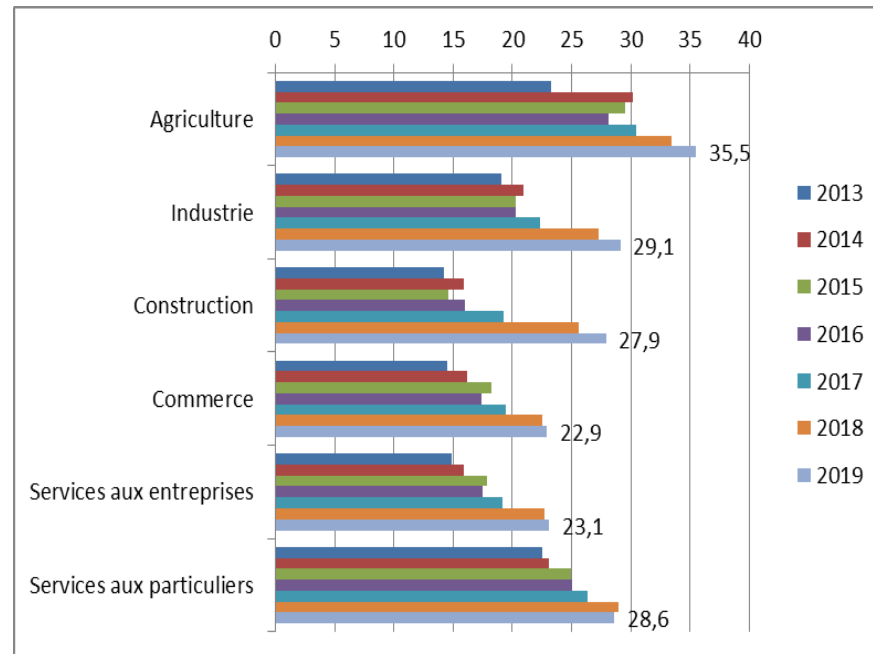
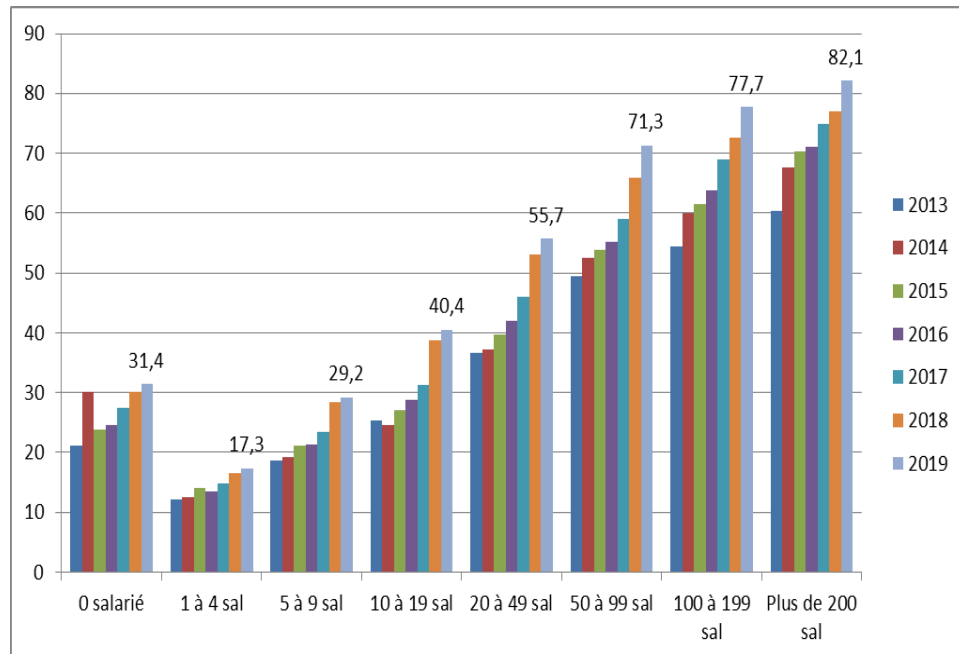


***I - Les établissements qui
envisagent de recruter***

Proportion d'établissements déclarant des projets de recrutement par tranche de taille d'établissement et secteur d'activité agrégé

France

- La propension à recruter progresse, au niveau national : 26,4% en 2019 (contre 25,9% en 2018), ce qui correspond à 629 000 employeurs potentiels.
- En 2019, la propension à recruter a augmenté pour l'ensemble des structures. Les plus fortes hausses (5,1 et 5,5 points) concernent les structures de plus de 50 salariés : respectivement 5,5 point pour les 50 à 99 salariés et 5,1 point pour les plus de 100 salariés.



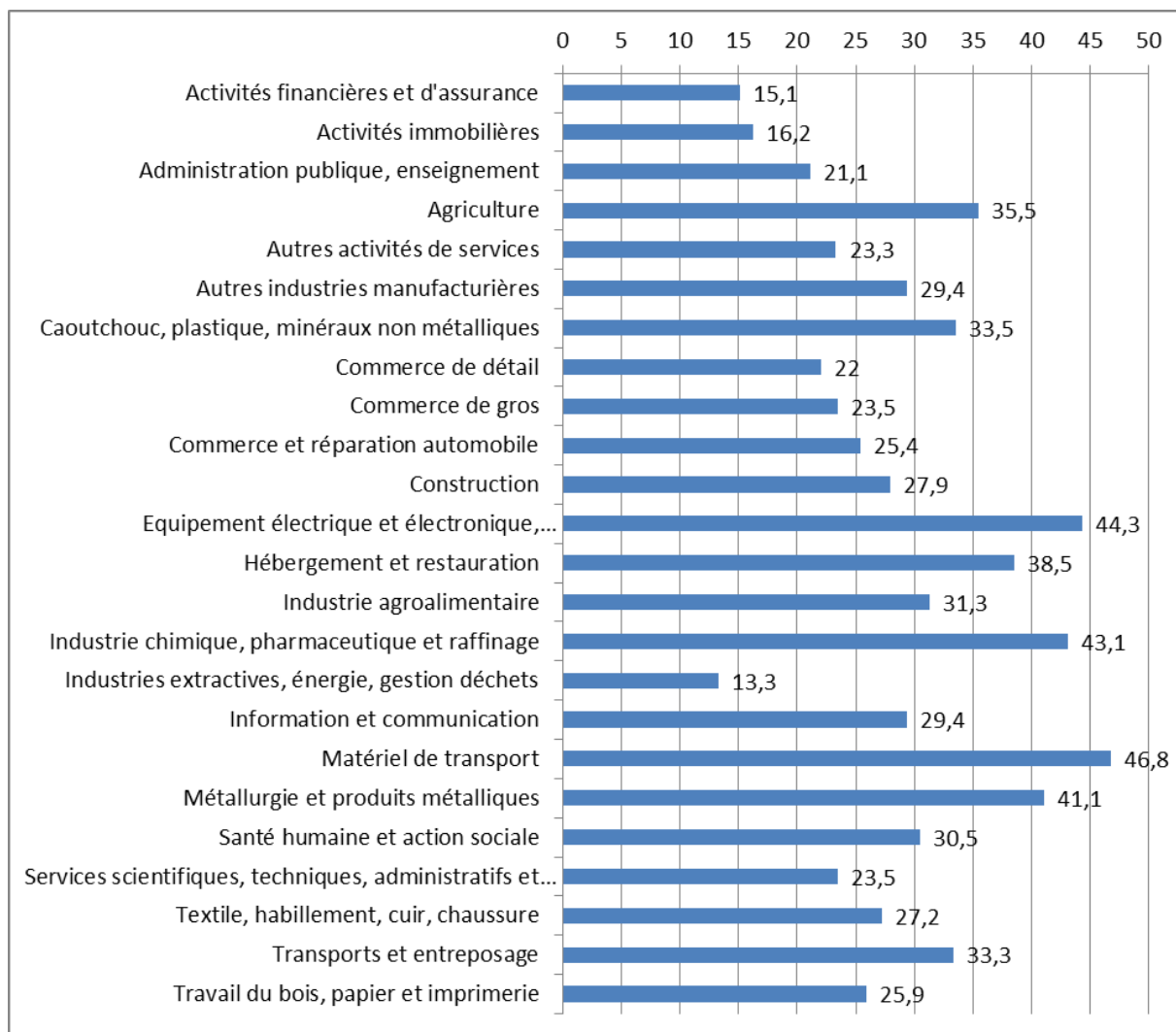
Proportion d'établissements déclarant des projets de recrutement par secteur d'activité détaillé

France

■ Au sein des services, l'hôtellerie-restauration se détache nettement (38,5% des établissements se déclarent recruteurs), suivie par le secteur sanitaire et social (30,5%) et les activités informatiques, de communication (29,4%).

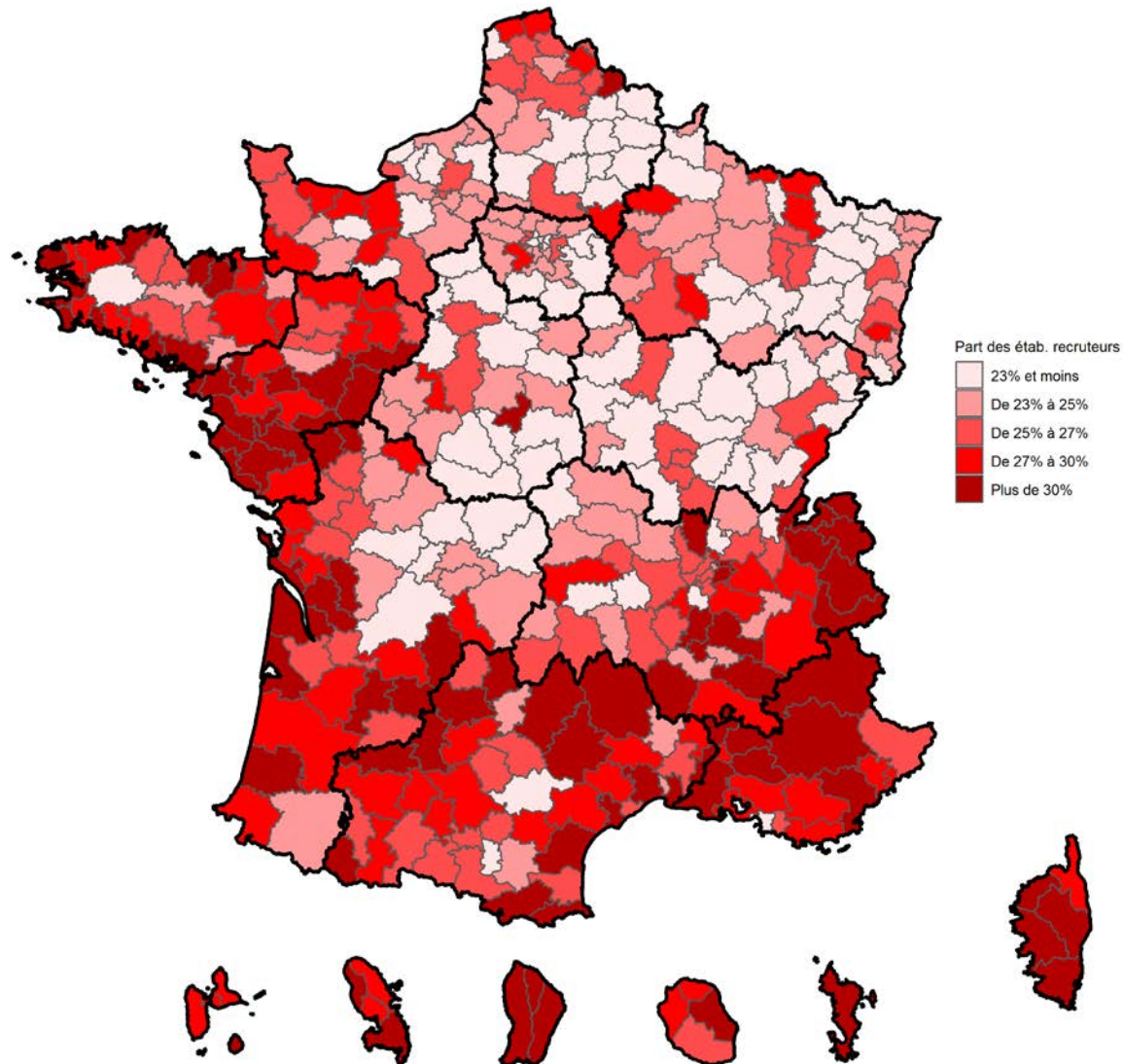
■ Parmi les activités industrielles, la fabrication de matériel de transport (46,8%), la fabrication d'équipements électriques-électroniques et mécaniques (44,3%), la filière chimie-pharmacie (43,1% de recruteurs), sont les plus enclins à embaucher en 2019.

■ A l'inverse, la proportion d'établissements potentiellement recruteurs est plus faible dans les industries extractives-énergie-déchets (13,3%), les activités financières et d'assurance (15,1%), l'immobilier (16,2%).



***Proportion d'établissements déclarant des
projets de recrutement, selon le bassin
d'emploi***

France



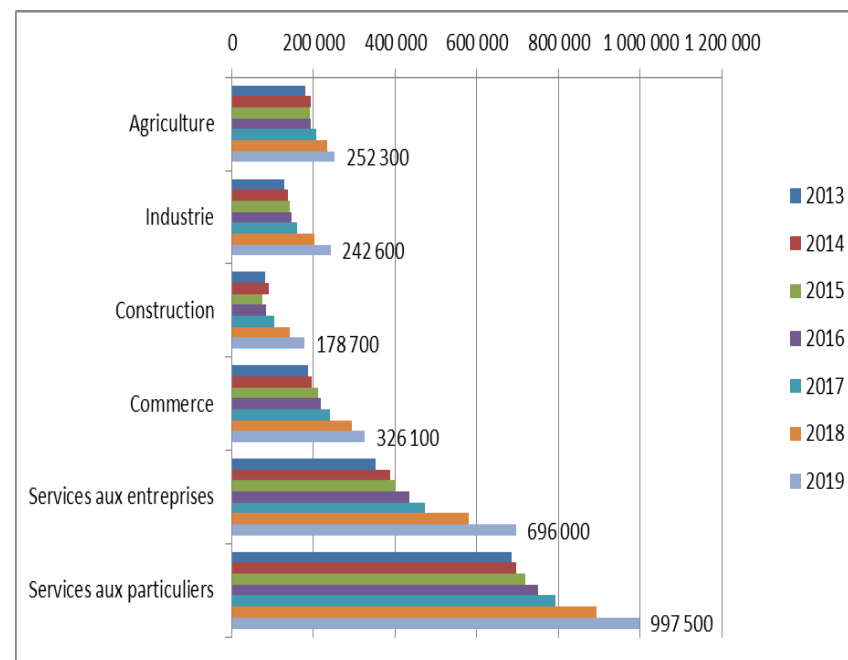
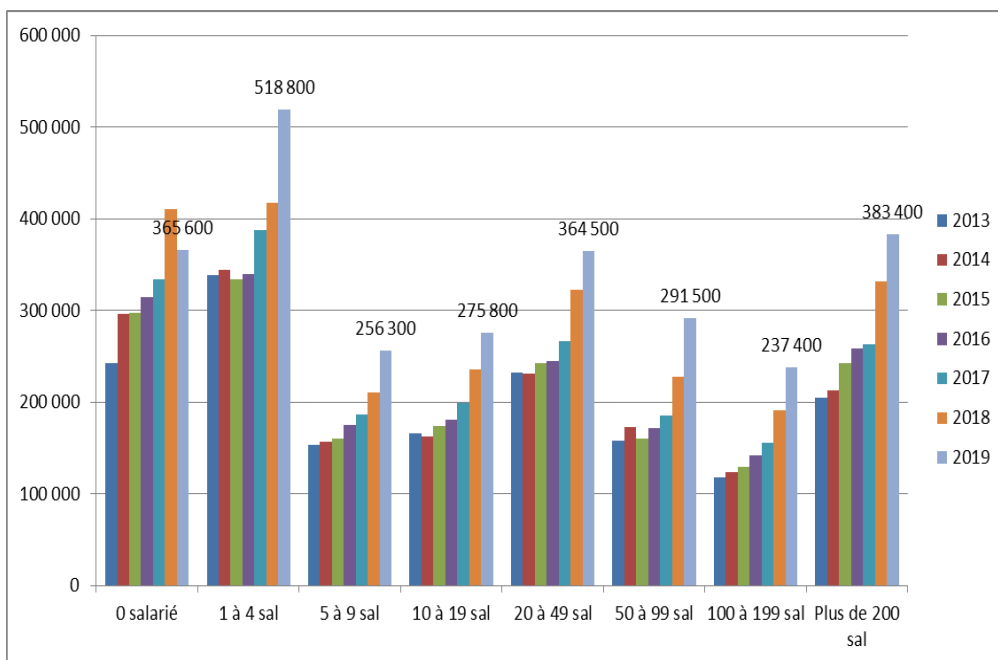
***II - Les projets de recrutement
selon le type d'établissements recruteurs
et selon le bassin d'emploi***

Nombre de projets de recrutement

France

par tranche de taille d'établissement et secteur d'activité agrégé

- En 2019, au niveau national, on dénombre 2 693 000 projets de recrutement, soit une nouvelle forte hausse (14,8)% par rapport à 2018.
- Les établissements de moins de 10 salariés représentent 42% (44% en 2018 et 46% en 2017) des embauches potentielles avec 1 140 662 intentions d'embauche pour 2019.
- Le nombre de projets augmente dans toutes les tranches de taille – à l'exception des 0 salariés où il chute de 11% - et plus fortement dans les entreprises de plus de 50 salariés (+21,6%)
- L'analyse par grande famille sectorielle montre que les services restent le principal pourvoyeur d'emplois avec 62,8% des projets en 2019.



Nombre de projets de recrutement selon le secteur d'activité détaillé

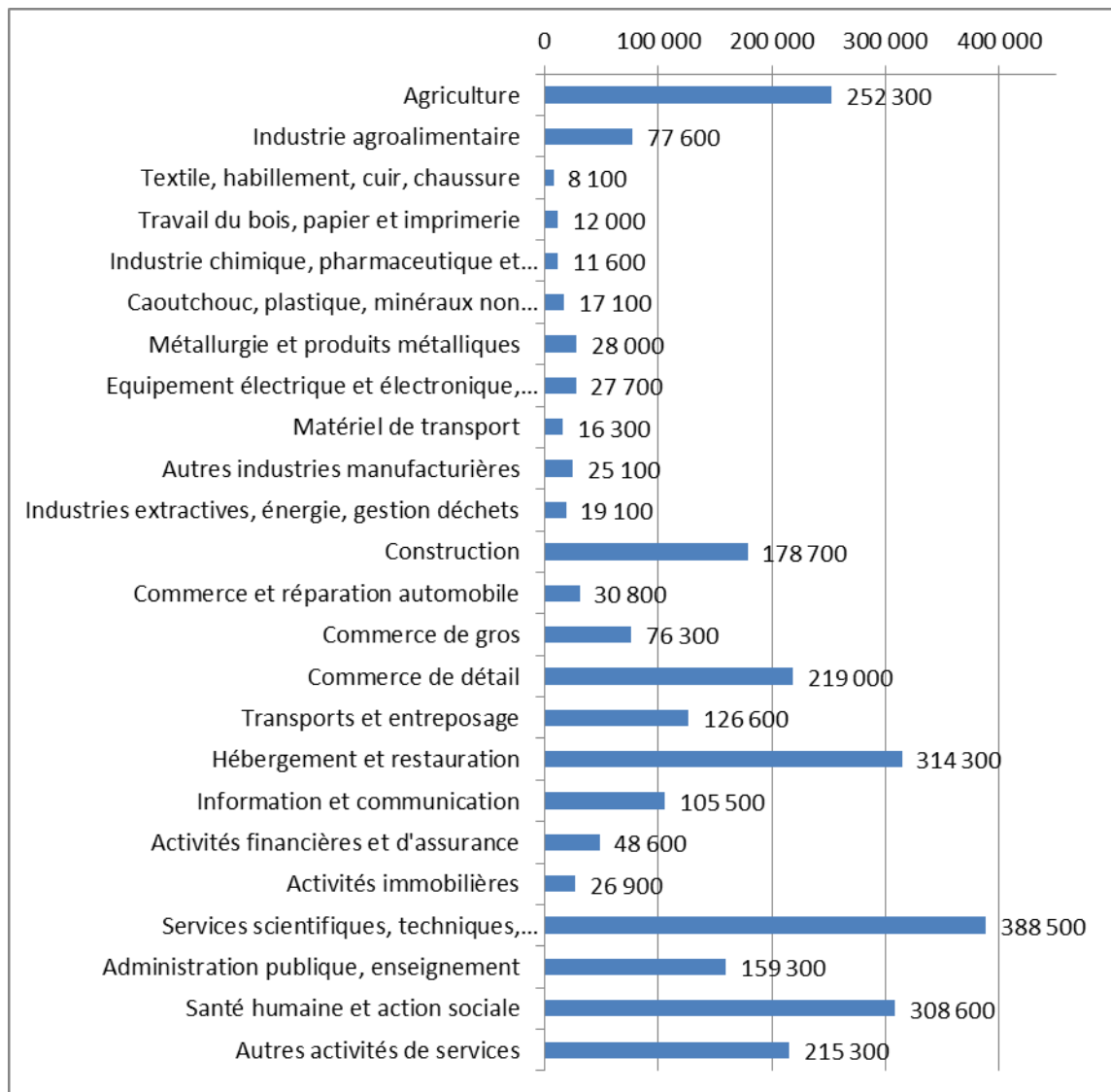
France

■ Le secteur des services scientifiques et techniques reste en pôle position en 2019, avec 388 500 projets, soit 14% du total. Il progresse de 17%, avec près de 55 600 projets supplémentaires

■ L'hôtellerie-restauration est en 2^{ème} position, avec 286 600 projets, soit 12% du total (+10%). La santé et l'action sociale occupent également une place prépondérante (11% du total des projets), avec une progression des intentions d'embauche en 2019 (+17%).

■ Le commerce de détail – 8% des projets - est en progression (+11%) ; l'administration publique et l'enseignement – 6% des projets – enregistre également une progression modérée (+7%)

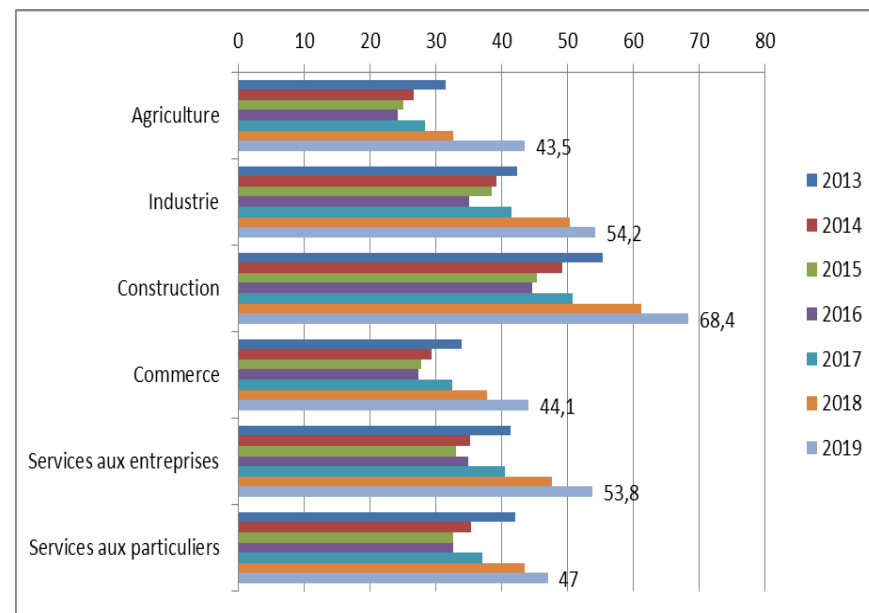
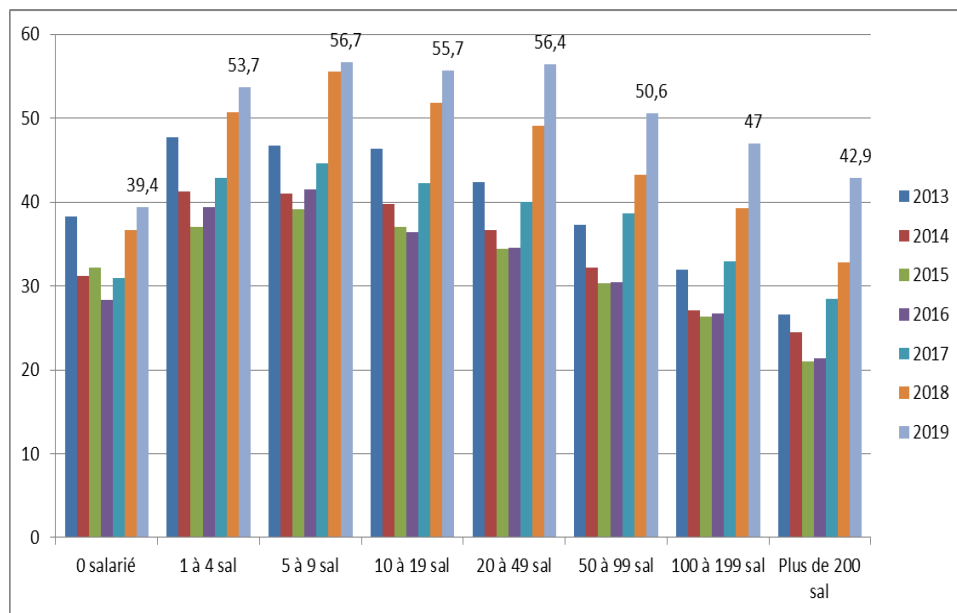
■ L'agriculture représente 9% de l'ensemble des intentions d'embauche, avec une progression (8%) également moins dynamique que l'ensemble cette année.



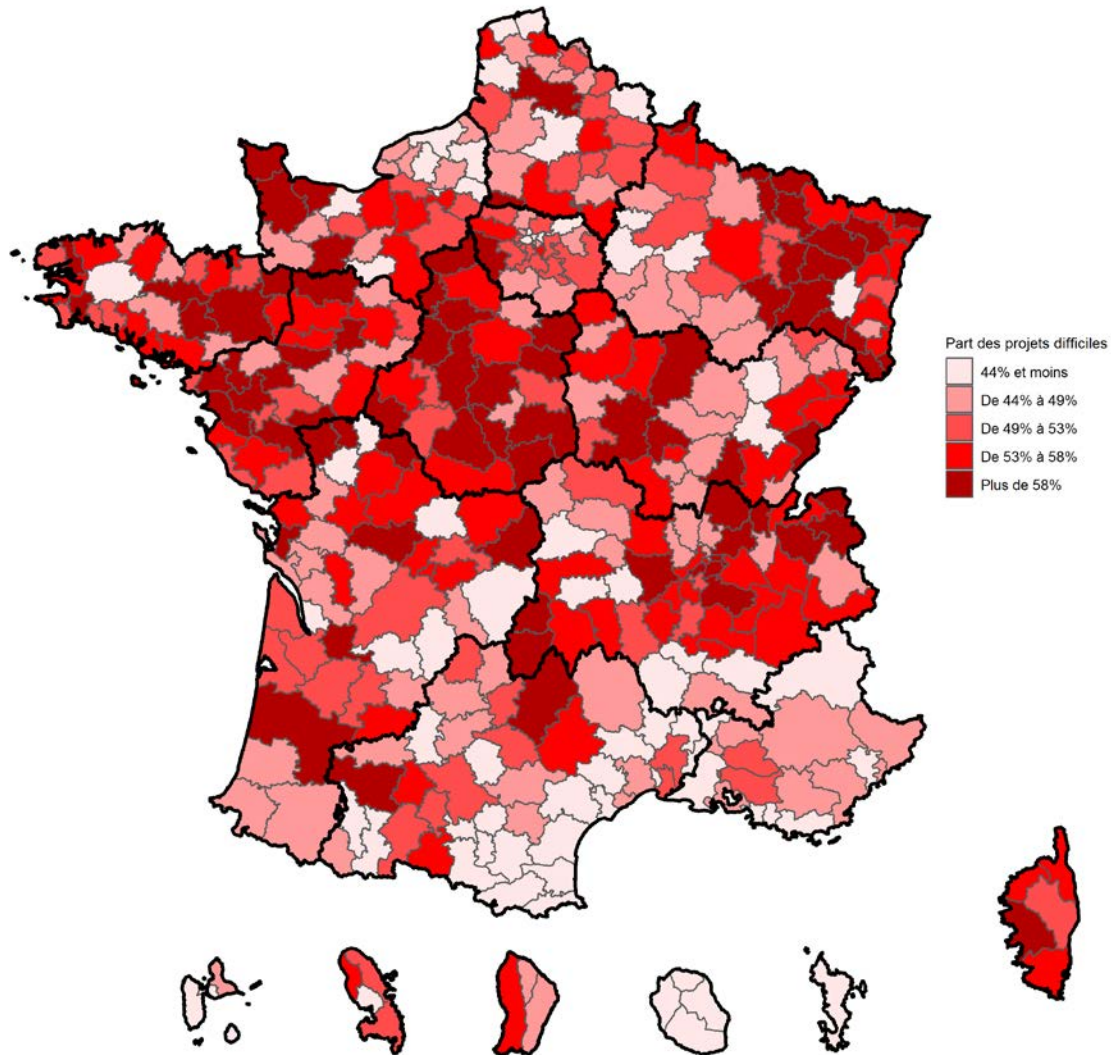
Proportion de projets de recrutement jugés difficiles par tranche de taille d'établissement et secteur d'activité agrégé

France

- La part des projets difficiles s'accroît et s'élève à 50,1% en 2019 – soit 1 350 00 intentions d'embauche (+5,7 points).
- L'ensemble des établissements voit leurs difficultés augmenter. Cette proportion est plus nette pour les établissements de plus de 200 salariés (+10 points) et ceux de 100 à 199 salariés (+7,7 points). L'évolution la plus faible concerne les 5 à 9 salariés (+1 point).

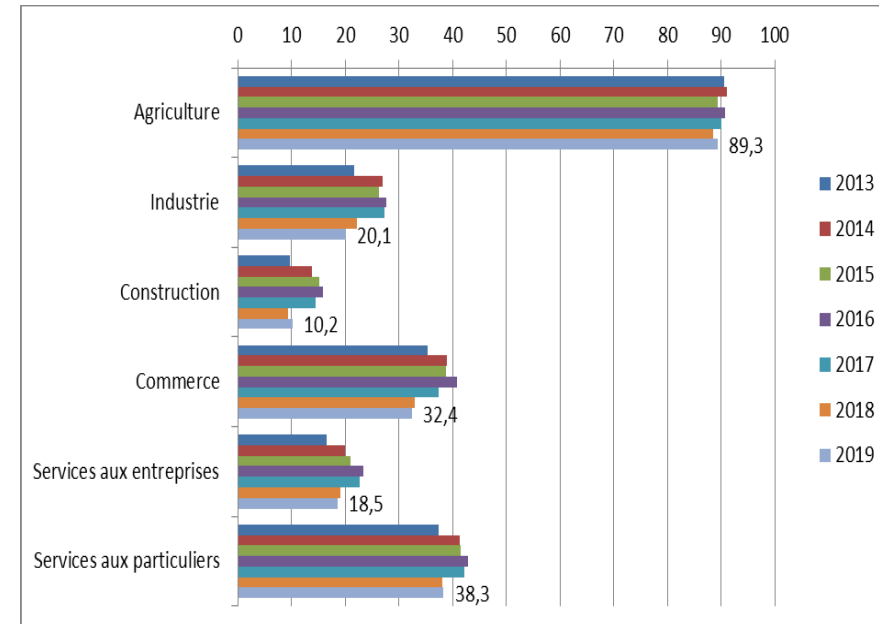
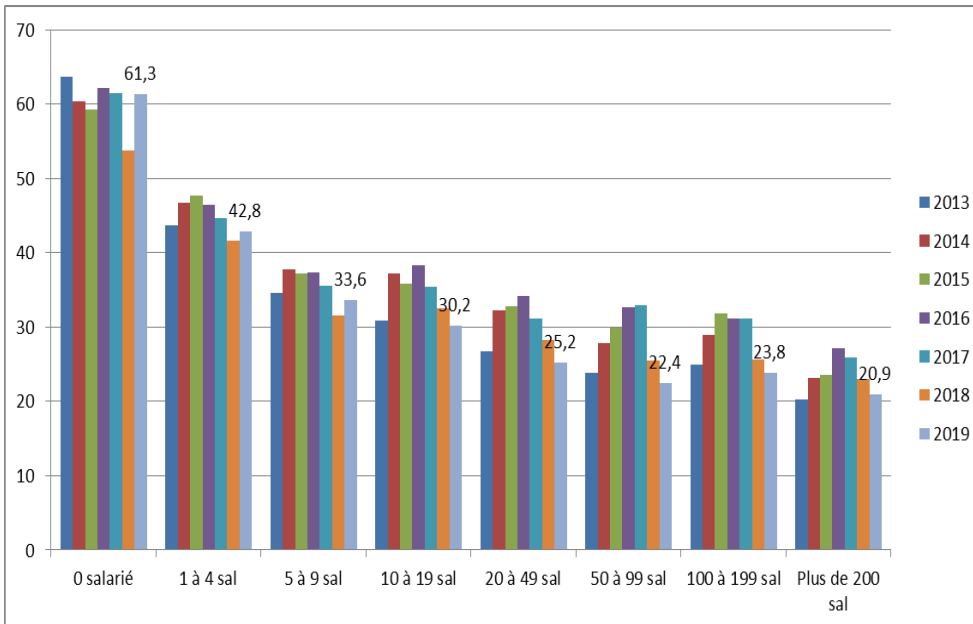


*Proportion de projets de recrutement
jugés difficiles, selon le bassin d'emploi*



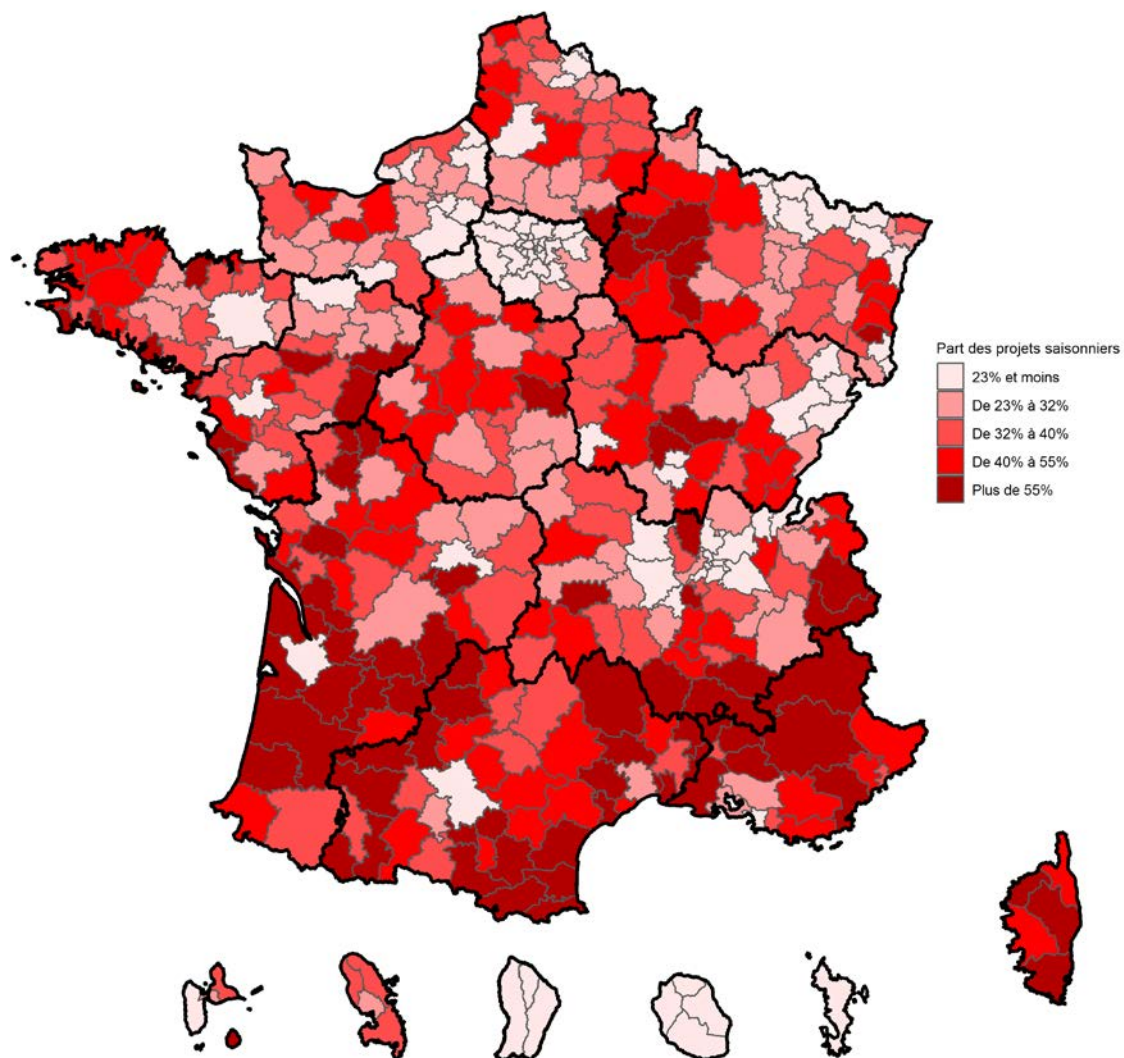
Proportion de projets de recrutement principalement liés à une activité saisonnière, par tranche de taille d'établissement et secteur d'activité agrégé

La part des projets de recrutement liés à une activité saisonnière continue à diminuer en 2019 (-0,8 point et -4,6 points en 2018), elle s'établit à 33,8%, soit 909 000 embauches potentielles. La part de recrutements liés à l'effet de saison est en diminution pour les établissements de toutes tailles. Les établissements de 0 salariés affichent une diminution plus marquée de la part de saisonniers avec -7,7 points ; ainsi que les 50 à 99 salariés avec -7,5 points.



**Proportion de projets de recrutement principalement
liés à une activité saisonnière**
par bassin d'emploi

France



III - Les métiers faisant l'objet de projets de recrutement

Les 15 métiers rassemblant le plus grand nombre de projets de recrutement

France

	Nombre de projets saisonniers	Nombre de projets permanents	Nombre de projets totaux
Viticulteurs, arboriculteurs salariés	136 600	4 800	141 400
Agents d'entretien de locaux	25 900	86 900	112 800
Serveurs de cafés restaurants	62 700	35 200	97 900
Aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration	36 600	57 300	93 900
Professionnels de l'animation socioculturelle	60 300	28 500	88 800
Aides à domicile et aides ménagères	14 600	61 800	76 400
Agriculteurs salariés	62 600	12 400	75 000
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	30 600	41 200	71 800
Aides-soignants	13 800	57 800	71 600
Employés de libre service	26 600	43 400	70 000
Artistes (musique, danse, spectacles)	30 000	35 300	65 300
Cuisiniers	26 600	23 200	49 800
Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique, chefs de projets informatiques	500	46 800	47 300
Employés de l'hôtellerie	32 100	13 700	45 800
Conducteurs routiers	6 800	36 100	42 900

Les 15 métiers rassemblant le plus grand nombre de projets de recrutement jugés difficiles

France

	Nombre de projets difficiles	Nombre de projets totaux	Part des projets difficiles (en %)
Aides à domicile et aides ménagères	62 200	76 400	81,4
Viticulteurs, arboriculteurs salariés	54 100	141 400	38,2
Serveurs de cafés restaurants	52 100	97 900	53,2
Agents d'entretien de locaux	48 900	112 800	43,4
Aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration	45 200	93 900	48,1
Aides-soignants	39 200	71 600	54,7
Agriculteurs salariés	35 000	75 000	46,7
Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique, chefs de projets informatiques	34 200	47 300	72,3
Professionnels de l'animation socioculturelle	33 500	88 800	37,8
Conducteurs routiers	32 700	42 900	76,3
Cuisiniers	31 800	49 800	63,8
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	27 200	71 800	37,8
Employés de l'hôtellerie	25 200	45 800	55,1
Employés de libre service	21 400	70 000	30,6
Employés de maison et personnels de ménage	19 700	30 500	64,5

Les 10 métiers où sont signalées les plus fortes difficultés de recrutement

France

	Nombre de projets difficiles	Nombre de projets totaux	Part des projets difficiles (en %)
Carrossiers automobiles	4 000	4 600	86
Géomètres	1 600	1 900	85,1
Couvreurs	7 100	8 400	84,8
Régleurs	1 000	1 200	84,8
Charpentiers (bois)	1 800	2 200	82,3
Vétérinaires	1 500	1 800	81,7
Aides à domicile et aides ménagères	62 200	76 400	81,4
Mécaniciens et électroniciens de véhicules	10 900	13 500	80,9
Agents qualifiés de traitement thermique et de surface	700	900	80,3
Dessinateurs en électricité et en électronique	600	800	79,9

Les 10 métiers où sont signalées les plus faibles difficultés de recrutement

(1) Sont uniquement retenus les métiers représentant plus de 500 projets de recrutement en 2019

	Nombre de projets difficiles	Nombre de projets totaux	Part des projets difficiles (en %)
Artistes (musique, danse, spectacles)	4 300	65 300	6,5
Professionnels des spectacles	3 400	28 500	11,8
Professeurs du supérieur	500	2 500	20,4
Journalistes et cadres de l'édition	300	1 400	21,7
Caissiers	7 700	35 200	21,9
Ouvriers non qualifiés de l'imprimerie, de la presse et de l'édition	500	2 100	26,3
Employés de la banque et des assurances	4 800	18 000	26,8
Assistants de communication	1 500	5 200	28,1
Surveillants d'établissements scolaires	4 300	15 300	28,2
Agents administratifs divers	9 500	32 300	29,6

Les 15 métiers qui enregistrent les plus fortes variations à la hausse ***(en nombre de projets de recrutement)***

France

	Nombre de projets totaux 2019	Différence en nombre de projets 2019- 2018
Artistes (musique, danse, spectacles)	65 300	14 500
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	71 800	13 700
Conducteurs routiers	42 900	13 300
Aides-soignants	71 600	13 100
Viticulteurs, arboriculteurs salariés	141 400	12 600
Employés de libre service	70 000	12 600
Aides à domicile et aides ménagères	76 400	10 800
Aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration	93 900	10 400
Serveurs de cafés restaurants	97 900	8 700
Agents d'entretien de locaux	112 800	7 400
Infirmiers	31 600	6 300
Maçons	21 000	6 200
Agents d'accueil et d'information	31 800	6 200
Conducteurs de transport en commun sur route	16 000	5 800
Professionnels des spectacles	28 500	5 800

Les 15 métiers qui enregistrent les plus fortes variations à la baisse
(en nombre de projets de recrutement)

	Nombre de projets totaux 2019	Différence en nombre de projets 2019- 2018
Vendeurs en habillement et accessoires, articles de luxe, de sport, de loisirs et culturels	35 000	-2 700
Conducteurs et livreurs sur courte distance	27 900	-1 600
Secrétaires bureautiques et assimilés	34 600	-1 500
Cadres des assurances	1 600	-900
Mainteniciens en biens électrodomestiques	800	-600
Journalistes et cadres de l'édition	1 400	-500
Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)	14 100	-400
Cadres des magasins	1 200	-400
Ouvriers non qualifiés divers de type artisanal	1 600	-200
Représentants auprès des particuliers	7 600	-200
Régleurs	1 200	-100
Pilotes d'installation lourde des industries de transformation	1 000	-100
Contrôleurs des transports	100	-100
Techniciens des assurances	3 200	-100
Maîtres d'hôtel	3 100	-100

Annexe 1 :
Les projets de recrutement par métier

projets de recrutement par métier (1)

	Nombre de projets totaux	Nombre de projets difficiles	Part des projets difficiles (en %)	Nombre de projets saisonniers	Part des projets saisonniers (en %)
Agriculteurs salariés	75 000	35 000	46,7	62 600	83,5
Éleveurs salariés	10 200	5 200	51,2	5 400	53,2
Bûcherons, sylviculteurs salariés et agents forestiers	4 000	2 400	60,3	1 400	36
Conducteurs d'engins agricoles ou forestiers	8 500	5 300	61,9	6 000	70,4
Maraîchers, horticulteurs salariés	23 200	11 500	49,5	20 700	89,1
Jardiniers salariés	31 100	12 300	39,6	11 500	37
Viticulteurs, arboriculteurs salariés	141 400	54 100	38,2	136 600	96,6
Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles	3 800	2 200	57	900	22,4
Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture	500	300	53,6	100	16,6
Pêcheurs, aquaculteurs salariés	3 300	2 100	62,8	2 900	88,1
Marins salariés	2 300	700	30,5	1 900	81
Cadres et maîtres d'équipage de la marine	500	200	33,5	300	69,6
Ouvriers non qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	10 000	5 100	51,3	1 600	15,9
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	23 200	14 600	63,1	4 000	17,2
Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	13 300	8 400	63	1 500	11,3
Maçons	21 000	14 600	69,4	2 900	13,6
Professionnels du travail de la pierre et des matériaux associés	800	600	72,7	100	7,8
Charpentiers (métal)	900	700	79,5	100	9
Charpentiers (bois)	2 200	1 800	82,3	200	9,5
Couvreurs	8 400	7 100	84,8	600	7,6

projets de recrutement par métier (2)

	Nombre de projets totaux	Nombre de projets difficiles	Part des projets difficiles (en %)	Nombre de projets saisonniers	Part des projets saisonniers (en %)
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	24 600	15 300	62,2	3 600	14,6
Plombiers, chauffagistes	13 500	10 700	79,2	800	5,6
Menuisiers et ouvriers de l'agencement et de l'isolation	12 600	9 500	75,4	1 100	9
Électriciens du bâtiment	11 500	8 000	70,1	1 100	9,5
Ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment	8 800	5 500	62	1 300	14,5
Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics	7 100	4 900	68,3	1 000	13,7
Géomètres	1 900	1 600	85,1	0	1,9
Techniciens et chargés d'études du bâtiment et des travaux publics	8 700	5 800	67,2	300	3,2
Dessinateurs en bâtiment et en travaux publics	4 100	3 000	73,2	200	3,9
Chefs de chantier, conducteurs de travaux (non cadres)	9 300	6 900	73,7	200	2,4
Architectes	2 900	1 500	50,8	200	8,1
Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres)	8 000	5 300	66,4	200	2,3
Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique	5 600	2 600	46,9	600	10,1
Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	9 000	5 300	58,3	600	6,4
Techniciens en électricité et en électronique	5 000	3 200	63,7	200	4,1
Dessinateurs en électricité et en électronique	800	600	79,9	0	4,5
Agents de maîtrise et assimilés en fabrication de matériel électrique, électronique	600	200	36,8	100	14,2
Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal	10 000	5 100	50,3	1 200	11,6
Régleurs	1 200	1 000	84,8	0	1
Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	7 000	5 400	76,6	400	5,6

projets de recrutement par métier (3)

	Nombre de projets totaux	Nombre de projets difficiles	Part des projets difficiles (en %)	Nombre de projets saisonniers	Part des projets saisonniers (en %)
Chaudronniers, tôliers, traceurs, serruriers, métalliers, forgerons	7 300	5 800	79,4	400	5,7
Tuyauteurs	1 200	900	78,4	200	12,8
Soudeurs	6 700	5 100	77	600	8,4
Ouvriers non qualifiés métallerie, serrurerie, montage	17 300	10 600	61,4	1 400	8,4
Monteurs, ajusteurs et autres ouvriers qualifiés de la mécanique	6 800	3 900	57	600	9,1
Agents qualifiés de traitement thermique et de surface	900	700	80,3	100	9,4
Techniciens en mécanique et travail des métaux	3 500	2 600	74,5	100	2,7
Dessinateurs en mécanique et travail des métaux	2 500	1 900	75,5	100	3,2
Agents de maîtrise et assimilés en fabrication mécanique	600	400	68,4	0	1,9
Ouvriers non qualifiés des industries chimiques et plastiques	9 000	3 800	42,3	1 400	15,4
Ouvriers non qualifiés des industries agro-alimentaires	30 400	17 000	55,9	16 300	53,8
Ouvriers non qualifiés en métallurgie, verre, céramique et matériaux de construction	2 800	1 300	45,4	300	11,8
Ouvriers non qualifiés du papier-carton et du bois	1 900	800	43,4	400	22,6
Autres ouvriers non qualifiés de type industriel	10 400	3 700	35,2	3 200	30,2
Pilotes d'installation lourde des industries de transformation	1 000	600	61,4	100	5,7
Autres ouvriers qualifiés des industries chimiques et plastiques	4 100	2 300	57,3	400	9,7
Autres ouvriers qualifiés des industries agro-alimentaires (hors transformation des viandes)	8 300	4 300	52,3	3 400	41
Autres ouvriers qualifiés en verre, céramique, métallurgie, matériaux de construction et énergie	2 200	1 000	46,2	300	13,1
Ouvriers qualifiés des industries lourdes du bois et de la fabrication de papier-carton	900	600	68,5	100	13,4
Agents qualifiés de laboratoire	2 800	1 200	43,9	600	20,1

projets de recrutement par métier (4)

	Nombre de projets totaux	Nombre de projets difficiles	Part des projets difficiles (en %)	Nombre de projets saisonniers	Part des projets saisonniers (en %)
Autres ouvriers qualifiés de type industriel	2 400	1 500	59,7	300	11,9
Techniciens des industries de process	5 700	3 400	59,7	300	5,9
Agents de maîtrise et assimilés des industries de process	1 300	800	61	100	4,6
Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir	8 500	3 800	44,4	2 500	29,7
Ouvriers qualifiés du travail industriel du textile et du cuir	2 000	1 300	67,4	400	19,4
Ouvriers qualifiés du travail artisanal du textile et du cuir	1 300	900	72,4	100	5,2
Ouvriers non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement	3 000	1 700	56,5	500	15,6
Ouvriers qualifiés du travail du bois et de l'ameublement	2 200	1 600	74,4	200	11,4
Ouvriers non qualifiés de l'imprimerie, de la presse et de l'édition	2 100	500	26,3	300	13,3
Ouvriers qualifiés de l'impression et du façonnage des industries graphiques	1 200	700	53,1	100	8,4
Techniciens et agents de maîtrise des matériaux souples, du bois et des industries graphiques	500	300	64,6	0	3,2
Ouvriers qualifiés de la maintenance en mécanique	12 000	9 200	77	900	7,3
Ouvriers qualifiés de la maintenance en électricité et en électronique	4 800	3 700	76,5	300	6
Mainteniciens en biens électrodomestiques	800	500	63,1	0	4,2
Ouvriers qualifiés polyvalents d'entretien du bâtiment	8 900	4 100	45,9	2 300	26,4
Carrossiers automobiles	4 600	4 000	86	100	1,9
Mécaniciens et électroniciens de véhicules	13 500	10 900	80,9	700	5,5
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement	21 000	14 300	68,2	1 400	6,8
Techniciens experts	1 100	800	71,6	0	1
Agents de maîtrise en entretien	1 500	800	56	300	22

projets de recrutement par métier (5)

	Nombre de projets totaux	Nombre de projets difficiles	Part des projets difficiles (en %)	Nombre de projets saisonniers	Part des projets saisonniers (en %)
Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production	7 100	4 300	59,5	100	1,8
Cadres techniques de la maintenance et de l'environnement	3 000	1 600	53,9	100	2,3
Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité	5 300	3 000	55,8	100	2,1
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	71 800	27 200	37,8	30 600	42,6
Ouvriers qualifiés du magasinage et de la manutention	21 800	11 500	52,7	6 600	30,2
Responsables magasinage	2 700	1 200	43,2	500	19,7
Conducteurs de véhicules légers	16 200	10 400	64,2	3 400	20,9
Conducteurs de transport en commun sur route	16 000	10 800	67,2	3 000	18,8
Conducteurs et livreurs sur courte distance	27 900	17 800	64	5 700	20,5
Conducteurs routiers	42 900	32 700	76,3	6 800	15,8
Conducteurs sur rails et d'engins de traction	4 000	1 600	38,5	2 400	59,9
Agents d'exploitation des transports	3 000	1 900	63	400	12,5
Contrôleurs des transports	100	100	48,2	0	13,9
Responsables logistiques (non cadres)	3 100	1 600	51,2	400	13,7
Agents et hôtesses d'accompagnement	6 200	1 900	30,3	4 700	76,6
Agents administratifs des transports	1 400	700	49,7	200	12,5
Employés des transports et du tourisme	7 300	2 700	37	4 800	65,7
Techniciens des transports et du tourisme	1 100	400	40,8	300	23,7
Cadres des transports	400	200	52,5	0	2,2
Personnels navigants de l'aviation	700	400	58,6	400	50,5

projets de recrutement par métier (6)

	Nombre de projets totaux	Nombre de projets difficiles	Part des projets difficiles (en %)	Nombre de projets saisonniers	Part des projets saisonniers (en %)
Ingénieurs et cadres de la logistique, du planning et de l'ordonnancement	1 200	600	48,3	100	4,3
Ouvriers non qualifiés divers de type artisanal	1 600	900	52,9	300	20,9
Artisans et ouvriers qualifiés divers de type artisanal	900	600	68,5	200	18
Secrétaires bureautiques et assimilés	34 600	12 600	36,4	3 700	10,7
Employés de la comptabilité	18 700	7 800	41,8	1 200	6,4
Agents d'accueil et d'information	31 800	10 100	31,8	13 300	41,9
Agents administratifs divers	32 300	9 500	29,6	5 600	17,2
Secrétaires de direction	4 700	1 800	39	300	6,2
Techniciens des services administratifs	3 400	1 600	47,6	200	6
Techniciens des services comptables et financiers	5 600	3 200	56,8	200	3,7
Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)	14 100	6 300	45,1	300	2,4
Juristes	2 500	1 200	49,4	100	2,5
Cadres des ressources humaines et du recrutement	5 700	2 200	39,2	200	4,2
Cadres dirigeants des grandes entreprises	600	300	48,5	0	6,1
Employés et opérateurs en informatique	9 400	5 500	58,2	400	4,1
Techniciens d'étude et de développement en informatique	14 600	8 100	55,3	600	4,4
Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique	11 500	7 100	61,5	300	2,8
Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique, chefs de projets informatiques	47 300	34 200	72,3	500	1
Ingénieurs et cadres d'administration, maintenance en informatique	3 000	2 000	66,6	100	2,8
Ingénieurs et cadres des télécommunications	2 400	1 600	67,1	100	4,2

projets de recrutement par métier (7)

	Nombre de projets totaux	Nombre de projets difficiles	Part des projets difficiles (en %)	Nombre de projets saisonniers	Part des projets saisonniers (en %)
Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie)	16 400	9 700	59	200	1,4
Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur)	3 200	1 300	41,4	200	4,9
Professionnels du droit	1 900	1 000	51,5	100	5,8
Employés de la banque et des assurances	18 000	4 800	26,8	600	3,4
Techniciens de la banque	8 200	3 400	41,3	900	11,4
Techniciens des assurances	3 200	1 500	47,9	100	4,7
Cadres de la banque	2 200	900	39,2	0	1,6
Cadres des assurances	1 600	700	46,1	0	1,3
Employés de libre service	70 000	21 400	30,6	26 600	38
Caissiers	35 200	7 700	21,9	15 600	44,2
Vendeurs en produits alimentaires	27 200	11 800	43,3	13 100	48,1
Vendeurs en ameublement, équipement du foyer, bricolage	10 100	3 900	38,4	2 900	29
Vendeurs en habillement et accessoires, articles de luxe, de sport, de loisirs et culturels	35 000	14 500	41,4	17 700	50,7
Vendeurs en gros de matériel et équipements	1 600	800	51,4	200	13,8
Vendeurs généralistes	12 200	4 000	33,2	5 900	48,5
Télévendeurs	14 700	10 000	67,9	2 200	15,1
Attachés commerciaux	32 000	17 600	55	1 400	4,4
Représentants auprès des particuliers	7 600	5 300	68,8	500	6,3
Maîtrise des magasins	3 600	1 700	46	800	21,2
Professions intermédiaires commerciales	1 900	1 000	53,1	100	3

projets de recrutement par métier (8)

	Nombre de projets totaux	Nombre de projets difficiles	Part des projets difficiles (en %)	Nombre de projets saisonniers	Part des projets saisonniers (en %)
Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique	10 500	4 200	40,1	400	3,7
Ingénieurs et cadres technico-commerciaux	13 700	7 800	56,6	200	1,2
Cadres des magasins	1 200	500	44,5	100	7,9
Agents immobiliers, syndics	10 000	6 600	65,7	300	3,1
Apprentis et ouvriers non qualifiés de l'alimentation (hors industries agro-alimentaires)	12 600	7 400	58,8	3 000	23,6
Bouchers	4 900	3 600	73,7	900	18
Charcutiers, traiteurs	1 500	1 100	68,9	300	20,6
Boulangers, pâtisseries	8 500	6 200	72,8	1 800	21,7
Aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration	93 900	45 200	48,1	36 600	39
Cuisiniers	49 800	31 800	63,8	26 600	53,5
Chefs cuisiniers	8 100	5 800	71,4	3 500	42,6
Employés de l'hôtellerie	45 800	25 200	55,1	32 100	70,1
Serveurs de cafés restaurants	97 900	52 100	53,2	62 700	64
Maîtres d'hôtel	3 100	1 900	62,8	1 300	41,3
Maîtrise de l'hôtellerie	2 400	1 200	48,8	1 400	58,9
Cadres de l'hôtellerie et de la restauration	2 800	1 500	52,2	600	21,9
Coiffeurs, esthéticiens	19 000	13 000	68,5	3 800	20,2
Employés de maison et personnels de ménage	30 500	19 700	64,5	7 800	25,7
Aides à domicile et aides ménagères	76 400	62 200	81,4	14 600	19,1
Assistantes maternelles	15 100	10 600	70	900	6,3

projets de recrutement par métier (9)

	Nombre de projets totaux	Nombre de projets difficiles	Part des projets difficiles (en %)	Nombre de projets saisonniers	Part des projets saisonniers (en %)
Concierges	1 800	600	33,2	700	36,8
Agents de sécurité et de surveillance	38 600	18 600	48,3	8 400	21,7
Agents d'entretien de locaux	112 800	48 900	43,4	25 900	22,9
Agents de services hospitaliers	24 400	8 200	33,6	6 300	25,8
Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets	15 100	5 100	33,8	4 700	31,1
Employés des services divers	10 800	4 200	39,1	6 000	55,5
Assistants de communication	5 200	1 500	28,1	1 400	27,4
Interprètes	700	300	42,5	100	21,9
Cadres de la communication	1 900	600	34,6	100	8
Cadres et techniciens de la documentation	1 000	200	22	100	14,4
Journalistes et cadres de l'édition	1 400	300	21,7	300	22,4
Professionnels des spectacles	28 500	3 400	11,8	14 100	49,6
Photographes	700	300	49,3	500	69,8
Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle	7 200	2 600	36,3	1 400	19,8
Artistes (musique, danse, spectacles)	65 300	4 300	6,5	30 000	45,9
Écrivains	100	0	31,2	0	26,6
Artistes plasticiens	200	0	17,5	100	61,6
Aides-soignants	71 600	39 200	54,7	13 800	19,2
Infirmiers	31 600	16 100	50,8	3 300	10,6
Sages-femmes	400	200	41,1	100	16,8

projets de recrutement par métier (10)

	Nombre de projets totaux	Nombre de projets difficiles	Part des projets difficiles (en %)	Nombre de projets saisonniers	Part des projets saisonniers (en %)
Médecins	6 400	4 800	74,7	200	3,5
Dentistes	1 400	1 000	75,3	100	4,1
Vétérinaires	1 800	1 500	81,7	300	18,5
Pharmaciens	3 700	2 500	68	900	24,1
Techniciens médicaux et préparateurs	7 100	4 000	56,6	900	13,3
Spécialistes de l'appareillage médical	3 400	2 400	69,4	300	7,9
Autres professionnels para-médicaux	7 600	5 200	68,6	600	8,3
Psychologues, psychothérapeutes	2 000	600	31	100	5
Professionnels de l'orientation	2 100	700	31,3	200	8,1
Educateurs spécialisés	20 700	9 900	47,8	3 100	15,1
Professionnels de l'action sociale	8 200	3 800	46,2	900	11,2
Exploitants d'équipements sportifs et culturels	100	0	39,8	0	39,8
Professionnels de l'animation socioculturelle	88 800	33 500	37,8	60 300	68
Sportifs et animateurs sportifs	24 100	11 100	45,9	16 100	66,7
Surveillants d'établissements scolaires	15 300	4 300	28,2	1 400	8,8
Professeurs des écoles	1 100	500	44	100	13,1
Professeurs du secondaire	5 700	2 800	48,8	1 100	19,7
Directeurs d'établissement scolaire et inspecteurs	100	0	37,7	0	0
Professeurs du supérieur	2 500	500	20,4	400	15,4
Formateurs	15 900	8 100	51,3	3 300	20,7

Les résultats de l'enquête complémentaire

Enquête complémentaire - Avant-propos

Cette section du rapport présente les résultats de la vague 2019 de l'enquête complémentaire à l'enquête "Besoins en main-d'œuvre" (BMO) réalisée pour la France entière (ensemble des 18 régions selon la définition de Pôle emploi).

Menée pour la sixième année consécutive, cette enquête complémentaire porte sur un échantillon téléphonique de près de 20 000 établissements représentatif du champ de l'enquête habituelle.

Cette enquête poursuit deux objectifs :

- Recueillir les réponses à l'enquête principale ; ces réponses ont été intégrées à celles obtenues par voie postale et exploitées dans la précédente section du rapport.*
- Compléter ces réponses par un ensemble de questions supplémentaires visant à comprendre la nature des difficultés de recrutement, les raisons de ne pas embaucher, l'image de Pôle emploi auprès de ses "clients potentiels"...*

Les réponses obtenues dans le cadre de ce volet de l'enquête ont fait l'objet d'un redressement spécifique pour être calées sur les 2 380 199 établissements constituant le champ de l'enquête principale.

Dans cette enquête complémentaire, des questions différentes ont été posées aux établissements ayant l'intention d'embaucher cette année, et à ceux n'envisageant pas de recruter. Les résultats présentés ci-après respectent cette structuration.

***I - Les réponses des établissements
potentiellement recruteurs en 2019***

I.1. Les principales difficultés de recrutement pour 2019 envisagées par les employeurs : des candidats au profil inadéquat ou en nombre insuffisant

- ✓ La grande majorité des difficultés évoquées par les employeurs pour 2019, concernent une pénurie de candidats (79%) et des candidats au profil inadéquat (77%).
- ✓ Plus du tiers (35%) de ces recruteurs évoquent des difficultés liées aux conditions de travail

Vous avez déclaré envisager des difficultés à l'embauche pour au moins l'un de vos projets de recrutement en 2019. Quels types de difficultés de recrutement pensez-vous rencontrer ? (plusieurs réponses possibles)

Base : Etablissements potentiellement recruteurs, qui pensent rencontrer des difficultés d'embauche (2 646)

	(%)	2015	2016	2017	2018	2019
Pénurie de candidats		73.2	74.0	80.2	83.0	78.9
Candidats au profil inadéquat (manque d'expérience, de diplôme, de motivation)		81.7	81.9	81.3	77.6	76.5
Difficultés liées à la nature du poste proposé (distance, horaires, pénibilité, salaire...)		51.6	53.9	52.5	50.6	35.4
Difficultés liées à un manque de moyens financiers (budget, charges lourdes...)		32.6	29.3	25.7	25.4	17.6
Difficultés d'accès au lieu de travail (problèmes de transport)	<i>sans objet</i>	<i>sans objet</i>		16.0	15.7	14.6
Difficultés liées à un déficit d'image (de l'entreprise, du secteur, du métier proposé)		20.4	20.0	17.8	19.7	14.6
Difficultés liées à vos procédures internes de recrutement (disponibilité, trop de démarches...)		12.4	14.7	13.8	12.3	7.0
Autres		2.3	0.8	0.4	0.3	0.8

1.2-a). Le recours à des intermédiaires spécialisés et la formation au cœur de la résolution des problèmes de recrutement liés aux candidats

- ✓ Pour les employeurs, le recours à Pôle emploi reste la première solution pour faire face aux difficultés d'embauche liées aux candidats (81%). Les autres intermédiaires spécialisés sont un recours également utilisé par les employeurs (68%), en troisième solution.
- ✓ La formation est la deuxième solution utilisée pour pallier les difficultés d'embauche. La formation de candidats venant de l'extérieur (74%) est privilégiée à celle des salariés déjà présents dans l'entreprise (48%).
- ✓ Rendre l'offre plus attractive est placé en quatrième solution (55%)

Pour résoudre vos difficultés liées aux candidats (profils inadéquats et/ou pénurie), je vais vous proposer des possibilités, pouvez-vous me dire pour chacune d'entre elles si ce sont des solutions envisageables et si oui : en priorité ou de manière secondaire ?

(plusieurs réponses possibles)

Base : Etablissements potentiellement recruteurs, qui pensent rencontrer des difficultés d'embauche

	2019
Faire appel à Pôle emploi	80.6
Former des candidats venant de l'extérieur	73.6
Faire appel à d'autres intermédiaires spécialisés (cabinets de recrutement, missions locales, centre de formation, écoles)	68.0
Rendre l'offre d'emploi plus attractive, améliorer les conditions de travail (horaires, salaires, avantages)	54.9
Faire appel à des profils différents de candidats (personnes de l'étranger, personnes retraitées, personnel non diplômé)	53.9
Recourir à d'autres types de contrats (intérim, apprentissage, alternance, stagiaires, contrats de qualification)	51.1
Former des salariés déjà présents dans l'entreprise	48.3
Proposer aux salariés déjà présents de travailler plus (heures supplémentaires)	40.7
Embaucher moins, différer une partie de vos embauches	28.2
Sous-traiter une partie de votre activité, délocaliser	23.2

I.2-b). Le recours à des intermédiaires spécialisés et la formation au cœur de la résolution des problèmes de recrutement liés à la nature du poste

- ✓ Pour les employeurs, le recours à Pôle emploi reste la première solution pour faire face aux difficultés d'embauche liées aux postes (75%). Les autres intermédiaires spécialisés sont un recours également utilisé par les employeurs (65%), en troisième solution.
- ✓ La formation est la deuxième solution utilisée pour pallier les difficultés d'embauche. La formation de candidats venant de l'extérieur (72%) est privilégiée à celle des salariés déjà présents dans l'entreprise (53%).
- ✓ Faire appel à des profils différents de candidats est mentionné par 59% des employeurs. Rendre l'offre plus attractive est placé en cinquième solution (58%)

Pour résoudre vos difficultés liées à la nature du poste, je vais vous proposer des possibilités, pouvez-vous me dire pour chacune d'entre elles si ce sont des solutions envisageables et si oui : en priorité ou de manière secondaire ?

Base : Etablissements potentiellement recruteurs, qui pensent rencontrer des difficultés d'embauche

	2019
Faire appel à Pôle emploi	75.2
Former des candidats venant de l'extérieur	72.1
Faire appel à d'autres intermédiaires spécialisés (cabinets de recrutement, missions locales, centre de formation, écoles)	64.9
Faire appel à des profils différents de candidats (personnes de l'étranger, personnes retraitées, personnel non diplômé)	58.6
Rendre l'offre d'emploi plus attractive, améliorer les conditions de travail (horaires, salaires, avantages)	57.5
Former des salariés déjà présents dans l'entreprise	52.8
Recourir à d'autres types de contrats (intérim, apprentissage, alternance, stagiaires, contrats de qualification)	48.7
Proposer aux salariés déjà présents de travailler plus (heures supplémentaires)	44.3
Embaucher moins, différer une partie de vos embauches	32.0
Sous-traiter une partie de votre activité, délocaliser	26.4

1.2-c). Le recours à des intermédiaires spécialisés, la formation et une offre plus attractive au cœur de la résolution des problèmes de recrutement liés aux procédures internes/manque de moyens

- ✓ Pour les employeurs, le recours à Pôle emploi reste la première solution pour faire face aux difficultés d'embauche liées aux procédures internes/manque de moyens (76%). Les autres intermédiaires spécialisés sont un recours également utilisé par les employeurs (66%).
- ✓ La formation est la troisième solution utilisée pour pallier les difficultés d'embauche. La formation de candidats venant de l'extérieur (65%) est privilégiée à celle des salariés déjà présents dans l'entreprise (53%).
- ✓ Rendre l'offre plus attractive arrive en quatrième position (57%)

Pour résoudre vos difficultés liées à vos procédures internes et/ou manque de moyens, je vais vous proposer des possibilités, pouvez-vous me dire pour chacune d'entre elles si ce sont des solutions envisageables et si oui : en priorité ou de manière secondaire ?

Base : Etablissements potentiellement recruteurs, qui pensent rencontrer des difficultés d'embauche

	(%)	2019
Faire appel à Pôle emploi		75.5
Faire appel à d'autres intermédiaires spécialisés (cabinets de recrutement, missions locales, centre de formation, écoles)		65.9
Former des candidats venant de l'extérieur		65.1
Rendre l'offre d'emploi plus attractive, améliorer les conditions de travail (horaires, salaires, avantages)		56.7
Faire appel à des profils différents de candidats (personnes de l'étranger, personnes retraitées, personnel non diplômé)		53.7
Former des salariés déjà présents dans l'entreprise		52.5
Recourir à d'autres types de contrats (intérim, apprentissage, alternance, stagiaires, contrats de qualification)		52.4
Proposer aux salariés déjà présents de travailler plus (heures supplémentaires)		44.1
Embaucher moins, différer une partie de vos embauches		41.5
Sous-traiter une partie de votre activité, délocaliser		26.5

1.3. Une proportion toujours plus importante de CDI en 2019, pour faire face à un surcroît d'activité ou à des départs définitifs

- ✓ Le recours aux CDI augmente à nouveau en 2019 (+3,5 points). Ils sont plus souvent utilisés pour des remplacements à la suite de départs définitifs (41%) et pour faire face à un surcroît d'activité ponctuel (30%). En cas de départ définitif de salariés, les employeurs recrutent le plus souvent en CDI (69%), c'est également le cas dans le cadre de la mise en place d'une nouvelle activité (65%).
- ✓ L'utilisation des CDD courts est stable entre 2018 et 2019, le motif principal de recrutement en CDD de moins de 6 mois est lié à un surcroît d'activité ponctuel (60%). Pour faire face à des absences ponctuelles ou un surcroît d'activité ponctuel, les employeurs privilégient les CDD de moins de 6 mois (respectivement 55% et 48%).
- ✓ En 2019, la part de CDD longs hors CDI diminue (19,4% contre 22,2% en 2018), ce type de contrat est le plus souvent proposé pour faire face à un surcroît d'activité ponctuel (48,6%).

Quels sont les motifs de recrutement par type de contrat ?

Base : Etablissements potentiellement recruteurs (5 055)

	2019	dont (% en ligne):				Rappel 2018
		Suite à une nouvelle activité	Pour des remplacements suite à des départs définitifs de salariés	Pour des remplacements suite à des absences ponctuelles de salariés	Pour faire face à un surcroît d'activité ponctuel	
(% des projets totaux)						
Contrats de moins de 6 mois	35,5	11,1	11,6	17,6	59,7	36,1
Contrats de 6 mois ou plus hors CDI	19,4	12,3	21,7	17,4	48,6	22,2
Contrats en CDI	45,2	25,4	40,9	3,8	29,9	41,7

	Suite à une nouvelle activité	Pour des remplacements suite à des départs définitifs de salariés	Pour des remplacements suite à des absences ponctuelles de salariés	Pour faire face à un surcroît d'activité ponctuel
(% des projets totaux)				
2019	17,8	26,8	11,3	44,1
dont (% en colonne):				
Contrats de moins de 6 mois	22,1	15,3	55,1	48,0
Contrats de 6 mois ou plus hors CDI	13,4	15,7	29,8	21,3
Contrats en CDI	64,5	69,0	15,1	30,7
Rappel 2018	15,2	23,9	12,6	48,4

1.4. Périodes de recrutement : les employeurs ont une vision surtout sur les premiers mois de l'année

- ✓ Parmi les établissements potentiellement recruteurs en 2019, près des deux tiers (62,2%) envisagent de recruter au cours du 1^{er} trimestre, et plus du quart (26,6%) au 2^{ème} trimestre.
- ✓ Ils sont très peu nombreux à anticiper sur leurs recrutement au-delà de 9 mois : seulement 2,1% des recruteurs potentiels interrogés déclarent envisager des recrutements au 4^{ème} trimestre.

À partir de quelle période envisagez-vous principalement de recruter en 2019 ?

(plusieurs réponses possibles)

Base : Etablissements potentiellement recruteurs (5 055)

	(%)	2015	2016	2017	2018	2019
Dès le 1er trimestre		56,2	55,7	56,1	60,1	62,2
A partir du 2ème trimestre		38,5	29,4	31,1	27,4	26,6
A partir du 3ème trimestre		27,8	12,4	10,1	10,3	9,1
Pas avant le 4ème trimestre		12,4	2,4	2,7	2,2	2,1

I.5. Les intentions de recrutement en contrat alternance sont en une légère hausse

- ✓ La proportion d'établissements prévoyant de recruter en alternance poursuit sa progression (25,4% en 2019, contre 22,8% en 2018, 20,7% en 2017 et 19% en 2016)

Envisagez-vous de recruter en 2019 au moins un poste en contrat d'alternance ?

Base : Etablissements potentiellement recruteurs (5 055)

	(%)	2015	2016	2017	2018	2019
Oui		19,8	19,0	20,7	22,8	25,4
Non		75,2	77,3	73,5	71,7	69,5
Ne sait pas		5,0	3,7	5,7	5,5	5,1

I.6. Non recours à l'alternance : inadéquation avec les profils recherchés et difficultés organisationnelles

- ✓ Les raisons pour lesquelles les employeurs n'ont pas recours à l'alternance sont liées au type de contrat qui ne correspond pas au profil recherché (63% des cas) ou aux difficultés organisationnelles (45%).
- ✓ 14% des employeurs n'ont pas connaissance du dispositif.

Pour quelle(s) raison(s) ne pensez-vous pas avoir recours à des contrats en alternance en 2019 ?

Base : Etablissements potentiellement recruteurs qui n'envisagent pas de recruter en alternance (3 576)

	(%)	2015	2016	2017	2018	2019
Ce type de contrat ne correspond pas au profil recherché (niveau d'étude, nature du poste, secteur d'activité)		68,6	67,0	69,4	67,7	62,6
Difficultés organisationnelles liées aux procédures		43,7	47,4	47,1	48,2	45,2
Méconnaissance du dispositif		15,2	18,1	17,5	17,2	14,0
Le poste est déjà pourvu	sans objet		5,4	3,3	3,9	5,3
Autres		12,7	4,1	4,0	1,2	3,5

1.7. Les recruteurs comptent sur Pôle emploi

- ✓ 20% des établissements recruteurs pensent à faire appel à Pôle emploi dès le départ de manière exclusive
- ✓ 33% pensent faire appel à Pôle emploi dès le départ, en association avec d'autres modes de recrutement

A quel moment pensez-vous faire appel à Pôle emploi pour vous aider dans vos recrutements ?

Base : Etablissements potentiellement recruteurs et envisageant de faire appel à Pôle emploi (3 387)

	(%)	2019
Dès le départ, en priorité, vous comptez exclusivement sur Pôle emploi pour recruter		19.6
Dès le départ, en association avec d'autres modes de recrutement		32.8
Dans un second temps après avoir fait appel à d'autres intermédiaires ou utilisé d'autres moyens		13.8

1.9. Les avantages offerts par Pôle emploi : la simplicité, la gratuité des services, un grand nombre de candidats

- ✓ Les établissements prêts à recruter par l'intermédiaire de Pôle emploi y voient trois avantages essentiels : le grand nombre de candidats accessibles (75%), la simplicité d'usage (74%), la gratuité du service (74%),.
- ✓ Parmi toutes ces raisons de faire appel à Pôle Emploi, les recruteurs ont également cité en 2019 : la bonne compréhension de leurs besoins (64%), la rapidité de la démarche (53%).
- ✓ Le même classement apparaît lorsqu'on la question est posée de manière exclusive (une seule réponse possible)

Quelles raisons vous pousseront à faire appel à Pôle emploi ?

(plusieurs réponses possibles)

Base : Etablissements potentiellement recruteurs et envisageant de faire appel à Pôle emploi (3 387)

	(%)	2015	2016	2017	2018	2019
L'importance de son fichier, le nombre de candidats contactés		76,8	76,4	76,1	75,6	75,4
Par simplicité (proximité, implication vie locale...)		79,8	80,7	81,4	80,8	74,3
La gratuité du service		74,7	75,7	75,6	75,7	74,1
Sa compréhension de vos besoins		66,2	66,2	68,4	67,5	64,3
La rapidité de la démarche		59,7	60,1	60,9	58,6	52,5
Une bonne sélection de candidats		51,1	55,6	55,6	54,9	48,0
Pour bénéficier des mesures d'aide à l'embauche		51,0	52,5	54,9	51,9	44,6
Autres		2,4	0,5	0,4	0,4	1,0

Parmi ces raisons quelle est selon vous la raison principale / la plus importante pour faire appel à Pôle emploi ?

Base : Etablissements potentiellement recruteurs et envisageant de faire appel à Pôle emploi (3 387)

	(%)	2019
L'importance de son fichier, le nombre de candidats contactés		32,2
Par simplicité (proximité, implication vie locale...)		24,6
La gratuité du service		14,5
Pour bénéficier des mesures d'aide à l'embauche		8,9
Une bonne sélection de candidats		6,4
Sa compréhension de vos besoins		6,1
La rapidité de la démarche		5,9
Autres		1,3

I.10. Quand on ne fait pas appel à Pôle emploi, c'est le plus souvent parce qu'on utilise d'autres canaux de recrutement ou qu'on a déjà un candidat en vue

- ✓ Les établissements potentiellement recruteurs qui ne prévoient pas de faire appel à Pôle emploi mettent d'abord en avant le recours à d'autres canaux de recrutement (66% des cas) ou l'absence de nécessité (55% d'entre eux déclarent avoir déjà un candidat en vue).
- ✓ Près de la moitié évoque des candidats ne correspondant pas au profil/mal adaptés (46%).
- ✓ 40% citent le manque d'efficacité ou de rapidité de Pôle emploi.
- ✓ La principale raison mentionnée par les employeurs (une seule réponse possible) est le fait d'avoir déjà des candidats en vue (33%)

Pour quelles raisons ne pensez-vous pas faire appel à Pôle emploi ?

(plusieurs réponses possibles)

Base : Etablissements potentiellement recruteurs et n'envisageant pas de faire appel à Pôle emploi (1 668)

	(%)	2015	2016	2017	2018	2019
Utilisation d'autres canaux de recrutement (intérim, cabinets de recrutements, réseaux, partenariat avec des écoles...)	56,4	64,8	65,7	67,2	67,2	65,5
Vous avez déjà un candidat en vue, utilisation unique des candidatures spontanées	63,6	68,6	66,3	59,5	59,5	54,9
Les candidats proposés ne sont pas motivés				33,9	33,9	
Les candidats proposés ne correspondent pas ou sont mal adaptés au profil du poste	45,3	49,6	50,1	48,3	48,3	46,0
Pôle emploi manque d'efficacité ou de rapidité	37,7	40,9	44,6	39,4	39,4	40,2
Autres	12,7	1,3	1,2	0,3	0,3	2,6

Parmi ces raisons quelle est selon vous la raison principale / la plus importante pour ne pas faire appel à Pôle emploi ? (une seule raison et NSP possible)

(une seule raison et NSP possible)

Base : Etablissements potentiellement recruteurs et n'envisageant pas de faire appel à Pôle emploi (1 644)

	(%)	2019
Vous avez déjà un candidat en vue, utilisation unique des candidatures spontanées		33,3
Utilisation d'autres canaux de recrutement (intérim, cabinets de recrutements, réseaux, partenariat avec des écoles...)		25,1
Les candidats proposés ne sont pas motivés, ne correspondent pas ou sont mal adaptés au profil du poste		24,3
Pôle emploi manque d'efficacité ou de rapidité		13,9
Autres		3,4

I.11. Quand un candidat proposé par Pôle Emploi ne convient pas c'est avant tout un problème de qualification ou de motivation

- ✓ Les établissements n'envisageant pas de faire appel à Pôle emploi car les candidats ne conviennent pas citent en premier le manque de qualification (63%) et la motivation (57%)
- ✓ Le manque de savoir être est cité en troisième position (41%) et la non disponibilité par près d'un tiers des répondants (31%)

Pour quelles raisons les candidats proposés par Pôle emploi ne vous conviennent pas ?

(plusieurs réponses possibles)

Base : Établissements potentiellement recruteurs et n'envisageant pas de faire appel à Pôle emploi car les candidats ne conviennent pas (785)

	(%)	2019
Ils manquent de qualification (compétences techniques)		63,3
Ils ne sont pas motivés		57,2
Ils manquent de savoir être (compétences comportementales)		41,0
Ils ne sont pas réellement disponibles		30,6
Ils habitent trop loin du lieu de travail ou n'ont pas de moyens de locomotion		25,9
Pour d'autres raisons que je n'ai pas citées		4,0

***II - Les réponses des établissements
qui n'envisagent pas de recruter en 2019***

II.1. Lorsqu'ils ne recrutent pas, plus de 8 employeurs sur 10 évoquent des effectifs suffisants

- ✓ Le fait de ne pas avoir de besoins demeure le principal motif pour ne pas recruter (83% des répondants).
- ✓ L'anticipation et les embauches réalisées les années précédentes est le deuxième élément avancé par les établissements non recruteurs (45%), tandis que 42% des employeurs évoquent une conjoncture qui n'est pas favorable. Cette dernière proportion est en hausse (35% en 2018) pour se rapprocher de son niveau de 2017 (44% en 2017).
- ✓ La situation financière de l'entreprise (38%) et la rigidité du droit du travail (33%) sont également citées comme motifs récurrents de non-recrutement. Ces proportions sont en hausse, avec respectivement +3,2 points et +6 points.
- ✓ La difficulté à trouver le candidat adéquat est cité dans 26% des cas.

Pour quelles raisons ne prévoyez-vous pas d'embaucher en 2019 ?

(plusieurs réponses possibles)

Base : Etablissements n'envisageant pas de recruter (14 610)

(%)	2015	2016	2017	2018	2019
Vous n'avez pas de besoin, votre effectif est suffisant	84,2	82,1	77,3	78,2	83,4
Vous avez anticipé et embauché les années passées	43,4	44,8	45,5	46,4	44,9
La conjoncture ne semble guère favorable, le marché est peu porteur	57,2	52,4	43,7	35,3	42,3
Votre situation financière n'est pas assez solide pour embaucher	50,7	47,3	38,3	34,8	38,0
A cause de la rigidité du droit du travail, du manque de flexibilité, des démarches administratives	sans objet	41,4	37,2	27,4	33,4
Vous avez trop de difficultés à trouver le candidat adéquat	19,2	21,4	20,7	23,0	25,9
Cessation d'activité, départ à la retraite	sans objet	6,9	9,7	11,2	8,6
Vous envisagez de restructurer votre entreprise	8,9	8,7	7,6	7,2	8,4
Vous envisagez d'externaliser une partie de votre activité	6,2	6,2	5,8	6,4	5,7
Autres	2,7	0,1	sans objet	0,1	0,5

III - Les recrutements effectués en 2018

III.1. Les établissements recruteurs en 2018 ont réussi à pourvoir leurs postes

- ✓ Parmi les 42% d'établissements ayant eu besoin de recruter en 2018, 93% d'entre eux a réussi à recruter tout ou une partie des postes à pourvoir.
- ✓ Pour la grande majorité des établissements ayant recruté (77%), la totalité des postes à pourvoir l'ont été.

Avez-vous eu besoin de recruter cette année et avez-vous cherché à recruter en 2018?

Base : Ensemble des établissements interrogés (19 682)

	(%)	2017	2018	2019
Oui		43,7	45,8	42,1
Non		56,3	54,2	57,9

Avez-vous réussi à recruter cette année ?

Base : Ensemble des établissements ayant eu besoin de recruter en 2018 (8 368)

	(%)	2017	2018	2019
Oui, j'ai réussi à recruter tous les postes pour lesquels j'ai entrepris des démarches		81,7	77,9	77,1
Oui, j'ai réussi à recruter une partie de mes postes à pourvoir		12,4	14,7	15,8
Non, je n'ai pas réussi à recruter (recrutement toujours en cours)		5,9	7,5	7,1

IV - Les difficultés rencontrées en 2018

IV.1. Plus d'un employeur sur trois a rencontré des difficultés pour recruter en 2018

- ✓ En 2018, 38% des recruteurs ont rencontré des difficultés pour effectuer l'ensemble des leurs recrutements, 62% ont recruté sans difficultés.
- ✓ 53% des établissements n'ayant pas réussi à recruter pour tous les postes, n'ont pas trouvé le bon candidat (expérience, motivation, compétences).
- ✓ 120 670 recrutements ont été abandonnés définitivement par les employeurs en 2018.

Avez-vous rencontré des difficultés de recrutement au cours de l'année 2018 ?

Base : Ensemble des établissements ayant eu besoin de recruter en 2018 ou cherchant à recruter (8 368)

	(%)	2015	2016	2017	2018	2019
Oui, mais j'ai néanmoins réussi à effectuer tous mes recrutements		33,3	32,2	28,7	33,6	37,6
Oui et j'ai dû abandonner au moins l'un de mes recrutements						
Non, j'ai recruté cette année sans difficultés		66,7	67,8	71,3	66,4	62,4

Pour quelle raison principale avez-vous renoncé à recruter ?

Base : Ensemble des établissements ayant eu besoin de recruter en 2018 ou cherchant à recruter et n'ayant pas réussi à recruter tous les postes (709)

	(%)	2017	2018	2019
Vous n'avez pas réussi à trouver le bon candidat (manque d'expérience, de diplôme, de motivation, de compétences)		56,6	60,0	53,0
Parce qu'aucun candidat ne s'est présenté		14,2	15,8	20,9
Pour d'autres raisons qui ne sont pas liées aux candidats		29,3	24,2	26,1

Nombre de recrutements abandonnés cette année / nombre d'abandons définitifs - en 2018

Base : Ensemble des établissements ayant eu besoin de recruter en 2018 ou cherchant à recruter et n'ayant pas réussi à recruter tous les postes (709)

	(%)	2017	2018	2019
Nombre de recrutements abandonnés cette année		171 570	163 148	172 653
dont définitifs		114 624	111 503	120 670

IV.2. Près d'un employeur sur cinq ayant eu besoin de recruter parvient difficilement à stabiliser son personnel

- ✓ 18% des employeurs ayant eu besoin de recruter en 2018 n'ont pas réussi à stabiliser leur personnel.

Avez-vous rencontré des difficultés à garder votre personnel (problèmes liés à un turn-over important) ?

Base : Ensemble des établissements ayant eu besoin de recruter en 2018 ou cherchant à recruter (8 368)

	(%)	2017	2018	2019
Oui		15,0	17,1	18,1
Non		85,0	82,9	81,9

- ✓ Près des deux tiers (64%) des établissements n'ayant pas réussi à recruter tous les postes en 2018 ont toujours des recrutements en cours. Pour 36% d'entre eux, au moins un poste a été abandonné temporairement ou définitivement

Vous n'avez pas réussi à recruter tous vos postes car ces recrutements sont...?

Base : Ensemble des établissements ayant eu besoin de recruter en 2018 ou cherchant à recruter et n'ayant pas réussi à recruter tous les postes (2 008)

	(%)	2017	2018	2019
Toujours en cours		58,3	65,5	64,2
Au moins l'un d'entre eux est abandonné : temporairement ou définitivement		41,7	34,5	35,8

IV.3. Pour les établissements recruteurs ayant rencontré des difficultés de recrutement en 2018, les principales raisons sont liées à la pénurie de candidats et aux profils inadéquats

- ✓ La principale difficulté de recrutement rencontrée en 2018 est liée à la pénurie de candidats (78%) et au profil inadéquat des candidats (75%).
- ✓ La troisième difficulté est liée au caractère urgent du recrutement, au manque de temps. Elle concerne 39% des établissements ayant rencontré des difficultés.
- ✓ La nature du poste (conditions de travail, image, salaire) arrive au même niveau, étant invoqué dans 38% des cas.

Quels types de difficultés s'agissait-il ?

(plusieurs réponses possibles)

Base : Ensemble des établissements interrogés ayant rencontré des difficultés de recrutement au cours de l'année 2018 (3 194)

	(%)	2015	2016	2017	2018	2019
Difficultés liées à une pénurie de candidats		68,2	72,0	77,7	81,1	77,9
Difficultés liées au profil inadéquat des candidats		83,0	81,2	77,6	74,9	74,8
Difficultés liées au caractère urgent du recrutement, au manque de temps		34,1	35,7	36,7	37,8	38,7
Difficultés liées à la nature du poste (conditions de travail, image, salaire)		46,1	48,9	47,9	46,9	38,4
Difficultés liées au nombre important des recrutements à effectuer		9,7	10,9	13,3	14,3	15,7
Difficultés liées à un manque de moyens financiers		19,3	17,8	14,2	13,8	15,4
Difficultés d'accès au lieu de travail (problèmes de transport)	sans objet	sans objet	12,9	12,8		13,6
Difficultés liées à un déficit d'image		14,1	13,8	11,7	12,2	11,8
Difficultés liées à vos procédures internes de recrutement		8,7	9,1	9,2	10,3	6,7
Des difficultés d'une autre nature	sans objet		0,1	0,2	0,6	0,7

IV.4. Parmi les établissements ayant rencontré des difficultés pour trouver des profils adéquats en 2018, près des deux tiers évoquent le manque d'expérience professionnelle et le manque de motivation des candidats

- ✓ Pour 64% des employeurs ayant rencontré des difficultés pour trouver le bon profil, la principale difficulté concernant le manque d'expérience professionnelle des candidats (64%).
- ✓ Le manque de motivation arrive en deuxième position (63%).
- ✓ La moitié de employeurs ayant rencontré des difficultés liées aux profils des candidats ont cité le manque de compétences techniques (50%) et presque autant (48%) l'insuffisance de formation, manque de diplôme
- ✓ 42% des employeurs mentionnent des problèmes de présentation et de compétences relationnelles

Le profil des candidats ne vous convenait pas à cause :
(plusieurs réponses possibles)

Base : Ensemble des établissements interrogés ayant rencontré des difficultés de recrutement [liées au profil inadéquat des candidats] au cours de l'année 2018 (2 394)

(%)	2017	2018	2019
De l'insuffisance de formation, du manque de diplôme	37,8	40,6	47,9
Du manque d'expérience professionnelle	61,6	62,8	63,7
De l'attitude : manque de motivation		64,9	63,4
De l'attitude : problèmes de présentation / compétences relationnelles	68,7	44,2	41,6
Du manque de compétences bureautiques et/ou informatiques	12,7	12,6	12,0
Du manque de compétences techniques (hors compét. Info.)	67,4	66,6	49,9
De la difficulté à s'exprimer à l'écrit ou à l'oral	22,7	23,5	23,8
De leur éloignement géographique	24,7	27,6	27,5
Du fait qu'ils aient eu trop de périodes de chômage	15,2	17,1	14,9
D'autres raisons	1,0	1,2	1,3

IV.5. La formation et le recours aux intermédiaires de l'emploi pour faire face aux difficultés en 2018

- ✓ En 2018, la formation de candidats venus de l'extérieur a été la première solution utilisée pour résoudre les difficultés (59%).
- ✓ Le recours à Pôle Emploi (56%) ou à d'autres intermédiaires spécialisés (46%) a été privilégié pour faire face aux difficultés de recrutement.
- ✓ Former des salariés déjà présents dans l'entreprise a été pratiqué par 44% des employeurs ayant eu des difficultés, la même proportion a fait appel aux heures supplémentaires
- ✓ 43% des employeurs ayant rencontré des difficultés en 2018 ont choisi d'embaucher moins que prévu

Quels types de solutions avez-vous mises en place pour remédier à ces difficultés ?

(plusieurs réponses possibles)

Base : Ensemble des établissements interrogés ayant rencontré des difficultés de recrutement au cours de l'année 2018 (3 194)

	(%)	2015	2016	2017	2018	2019
Vous avez formé des candidats venant de l'extérieur		47,3	51,1	52,2	51,1	58,6
Vous avez fait appel à Pôle emploi		57,9	56,9	57,0	55,6	56,4
Vous avez fait appel à d'autres intermédiaires spécialisés		47,5	54,8	57,7	58,1	45,6
Vous avez formé des salariés déjà présents dans l'entreprise						44,3
Vous avez proposé aux salariés déjà présents de travailler plus (heures supplémentaires)		42,8	43,0	45,2	52,7	44,2
Vous avez embauché moins que prévu		35,0	37,1	42,9	45,4	43,3
Vous avez tenté de rendre l'offre d'emploi plus attractive, vous avez amélioré les conditions de travail		28,6	30,3	29,0	33,6	38,9
Vous avez fait appel à des profils de candidats différents (venus de l'étranger, retraités, non diplômés...)		34,0	42,7	44,5	41,7	37,8
Vous avez eu recours à d'autres types de contrats (intérim, apprentissage, ...)		30,3	28,8	27,9	40,3	34,4
Vous avez dû sous-traiter une partie de votre activité (externaliser), délocaliser...		13,2	13,7	14,2	16,2	17,0
Autres solutions		9,1	1,6	0,7	0,7	1,3

IV.6. Des concessions au moment du recrutement pour plus du tiers des établissements recruteurs

- ✓ Parmi les établissements ayant eu besoin de recruteur en 2018, ou cherchant à recruter, 59% a pu embaucher sans effectuer de compromis ou de concession.
- ✓ Plus d'un employeur sur trois (41%) a revu ses exigences à la baisse au moment du recrutement.

Avez-vous dû réduire vos exigences à la baisse : en effectuant certains compromis ou certaines concessions vis-à-vis du poste proposé initialement ?

Base : Ensemble des établissements ayant eu besoin de recruter en 2018 ou cherchant à recruter (3 194)

	(%)	2017	2018	2019
Oui		20,0	22,4	40,7
Non		80,0	77,6	59,3

***Annexe technique :
base de sondage, retours et redressement***

Fiche technique de l'enquête BMO 2019

- Enquête par questionnaires, réalisée entre octobre et décembre 2019. La population mère est constituée : des établissements relevant du secteur privé, des établissements de 0 salarié ayant émis une DUE au cours des 12 derniers mois, de ceux du secteur agricole, de ceux du secteur public relevant des collectivités territoriales, des établissements publics administratifs, soit **2 380 199 établissements**.
- L'enquête s'est appuyée sur trois échantillons de taille différente :
 - La majorité des questionnaires a été adressée par voie postale : **1 535 828 établissements** appartiennent à cet échantillon. **341 202 questionnaires postaux** ont été **retournés** et sont **exploitables** auxquels s'ajoutent **35 115** via la plateforme internet mise à disposition pour cette enquête, soit un taux de retour de **24,5%**.
 - De plus une partie des questionnaires a été adressée par voie électronique aux établissements ayant accepté, lors d'un premier mailing, d'être interrogés par mail : **113 581 établissements** appartiennent à cet échantillon. **40 561 questionnaires « web »** ont été **retournés** et sont **exploitables**, soit un taux de retour de **35,7 %**.
 - A cet échantillon sont venus s'ajouter **19 730 questionnaires obtenus par interrogation téléphonique (CATI)**.
- L'échantillon total enquêté comprend donc **436 608 questionnaires exploitables**.
- Les résultats présentés dans ce rapport sont relatifs à l'ensemble des trois échantillons. Il s'agit de **résultats redressés**, représentatifs des établissements de la région.
- Le redressement des résultats repose sur une procédure respectant séparément les distributions marginales des quatre variables de stratification :
 - la taille des établissements (8 tranches),
 - le secteur d'activité (24 au niveau sous-section de la NAF),
 - le bassin d'emploi (XX dans la région XXX),
 - l'appartenance ou non au secteur public

Bilan des phases de terrain

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Population	2 668 844	2 376 479	2 343 875	2 347 511	2 316 206	2 203 078	2 300 231	2 290 733	2 313 354	2 380 199
Echantillon total, dont :	1 733 255	1 648 861	1 655 816	1 618 987	1 594 204	1 586 061	1 644 935	1 667 745	1 743 813	1 732 974
<i>Echantillon postal</i>	1 658 328	1 599 019	1 599 496	1 547 334	1 472 411	1 450 926	1 476 129	1 466 881	1 543 827	1 535 828
<i>Echantillon Web</i>	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	49 745	63 649	94 473	118 726	111 472	113 581
<i>Nombre de contacts téléphoniques</i>	74 927	49 842	56 320	71 653	72 048	71 486	74 333	82 138	88 514	83 565
Retours totaux, dont :	401 060	422 247	409 604	394 969	405 008	402 362	436 445	436 152	436 600	436 608
<i>Retours postaux</i>	379 763	401 793	390 764	375 770	359 706	333 234	353 473	345 253	345 899	341 202
<i>Retours web (envoi mail)</i>	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	16 342	31 143	34 364	44 119	40 487	40 561
<i>Retours web (envoi papier)</i>	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	8 964	19 841	28 571	26 754	30 199	35 115
<i>Questionnaires obtenus par téléphone</i>	21 297	20 454	18 840	19 199	19 996	18 144	20 037	20 026	20 015	19 730
Taux de retour total, dont :	23,1%	25,6%	24,7%	24,4%	25,4%	25,4%	26,5%	26,2%	25,0%	25,2%
<i>Taux de retour postal</i>	22,9%	25,1%	24,4%	24,3%	25,0%	24,3%	25,9%	25,4%	24,4%	24,5%
<i>Taux de retour Web</i>	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	32,9%	48,9%	36,4%	37,2%	36,3%	35,7%
<i>Taux de retour téléphonique</i>	28,4%	41,0%	33,5%	26,8%	27,8%	25,4%	27,0%	24,4%	22,6%	23,6%

Population des établissements par taille et secteur d'activité

	0 salarié	1 à 4 sal	5 à 9 sal	10 à 19 sal	20 à 49 sal	50 à 99 sal	100 à 199 sal	Plus de 200 sal	Total
Activités financières et d'assurance	8 891	65 017	18 666	7 279	2 620	714	410	513	104 109
Activités immobilières	9 272	47 286	6 066	2 224	1 056	189	126	55	66 274
Administration publique, enseignement	12 229	64 546	34 128	26 151	12 628	5 500	2 977	2 854	161 012
Agriculture	54 472	85 760	4 001	1 846	681	85	30	11	146 887
Autres activités de services	32 499	148 921	21 639	9 310	4 608	1 180	373	152	218 683
Autres industries manufacturières	1 867	14 905	4 563	2 657	1 689	450	222	106	26 458
Caoutchouc, plastique, minéraux non métalliques	336	3 914	1 725	1 342	1 369	581	303	222	9 791
Commerce de détail	31 099	165 777	50 572	17 510	8 330	2 644	1 143	759	277 833
Commerce de gros	8 059	54 046	21 019	12 512	7 118	1 665	677	311	105 407
Commerce et réparation automobile	5 336	39 124	12 419	5 113	2 550	540	90	16	65 188
Construction	34 041	153 472	38 315	18 639	10 006	2 270	775	218	257 736
Équipement électrique et électronique, informatique, machines et équipements	305	2 964	1 622	1 510	1 585	706	509	469	9 669
Hébergement et restauration	39 648	110 457	34 471	16 834	7 093	1 205	235	94	210 037
Industrie agroalimentaire	3 818	25 954	11 007	5 066	1 978	624	541	428	49 415
Industrie chimique, pharmaceutique et raffinage	181	840	363	416	691	360	312	322	3 484
Industries extractives, énergie, gestion déchets	9 699	17 580	2 613	2 332	2 115	829	428	123	35 719
Information et communication	8 672	31 117	7 112	4 595	3 464	1 313	716	513	57 502
Matériel de transport	105	721	369	343	410	206	232	313	2 699
Métallurgie et produits métalliques	561	5 452	3 953	3 394	2 702	738	360	238	17 399
Santé humaine et action sociale	14 155	66 068	15 436	15 055	16 056	10 076	3 114	1 968	141 927
Services scientifiques, techniques, administratifs et de soutien	56 907	173 047	42 872	23 597	13 828	4 495	2 299	1 993	319 038
Textile, habillement, cuir, chaussure	483	2 954	862	745	701	261	119	61	6 187
Transports et entreposage	9 083	30 729	11 049	11 179	8 726	2 783	1 424	678	75 651
Travail du bois, papier et imprimerie	470	6 097	1 977	1 616	1 296	330	192	117	12 094
Total	342 186	1 316 746	346 817	191 264	113 301	39 745	17 605	12 535	2 380 199

Population des établissements par taille et région

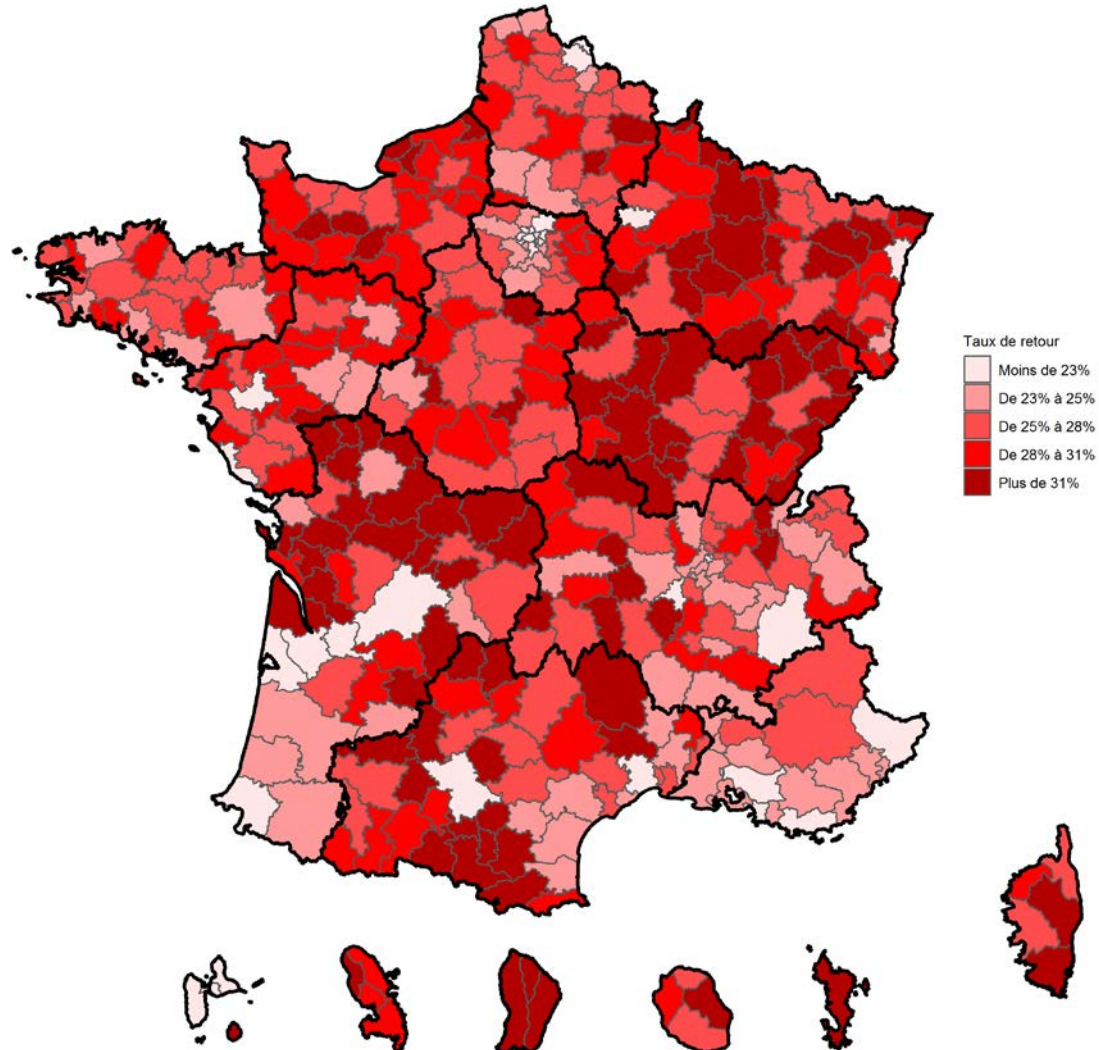
	0 salarié	1 à 4 sal	5 à 9 sal	10 à 19 sal	20 à 49 sal	50 à 99 sal	100 à 199 sal	Plus de 200 sal	Total
Auvergne-Rhône-Alpes	40 547	161 040	43 249	24 600	15 147	5 413	2 227	1 421	293 644
Bourgogne-Franche-Comté	13 746	55 822	14 231	7 885	4 647	1 626	711	463	99 131
Bretagne	17 943	63 106	15 921	9 202	5 746	2 193	950	551	115 612
Centre-Val de Loire	11 064	47 627	12 022	6 699	4 282	1 570	686	458	84 408
Corse	4 130	9 890	2 339	1 174	592	158	69	25	18 377
Grand Est	25 582	102 529	27 704	15 272	8 979	3 058	1 344	949	185 417
Guadeloupe	1 918	9 012	2 271	1 146	592	178	76	54	15 248
Guyane	1 018	3 212	852	442	279	82	57	17	5 959
Hauts-de-France	19 573	90 101	25 891	14 624	9 211	3 329	1 552	1 141	165 422
Île-de-France	60 144	250 306	71 776	39 163	22 669	7 690	3 805	3 458	459 011
La Réunion	3 975	15 111	3 801	2 067	1 046	358	180	99	26 637
Martinique	1 954	7 912	2 090	1 055	554	183	89	52	13 889
Mayotte	576	1 137	335	184	105	32	51	17	2 437
Normandie	14 892	60 495	15 672	8 673	5 336	1 940	855	599	108 462
Nouvelle-Aquitaine	34 755	127 740	31 554	17 285	10 226	3 399	1 398	877	227 234
Occitanie	37 743	124 859	30 363	16 356	9 116	3 253	1 304	811	223 805
Pays de la Loire	19 459	66 218	17 881	10 484	6 673	2 532	1 127	751	125 125
Provence-Alpes-Côte d'Azur	32 460	116 952	27 879	14 449	7 844	2 675	1 080	770	204 108
Total	342 186	1 316 746	346 817	191 264	113 301	39 745	17 605	12 535	2 380 199

Questionnaires retournés par taille et secteur d'activité

	0 salarié	1 à 4 sal	5 à 9 sal	10 à 19 sal	20 à 49 sal	50 à 99 sal	100 à 199 sal	Plus de 200 sal	Total
Activités financières et d'assurance	2 187	10 264	4 143	2 054	867	241	164	206	20 126
Activités immobilières	1 883	6 132	1 025	597	339	88	69	30	10 163
Administration publique, enseignement	3 565	18 892	11 480	9 456	4 134	1 803	1 206	1 462	51 998
Agriculture	11 045	10 450	830	594	339	67	27	10	23 362
Autres activités de services	7 077	19 916	3 866	2 685	1 719	547	206	102	36 118
Autres industries manufacturières	459	2 302	1 027	801	606	210	129	72	5 606
Caoutchouc, plastique, minéraux non métalliques	139	795	474	424	513	262	173	134	2 914
Commerce de détail	5 795	19 174	6 751	3 572	2 054	1 009	565	452	39 372
Commerce de gros	1 538	6 728	3 457	3 392	2 301	645	319	166	18 546
Commerce et réparation automobile	1 005	5 030	2 228	1 404	817	219	50	11	10 764
Construction	6 506	18 283	5 895	4 976	3 241	885	343	115	40 244
Équipement électrique et électronique, informatique, machines et équipements	110	604	444	466	570	299	254	239	2 986
Hébergement et restauration	7 194	11 442	3 958	3 500	2 064	566	148	72	28 944
Industrie agroalimentaire	886	3 162	1 585	1 343	749	306	321	300	8 652
Industrie chimique, pharmaceutique et raffinage	54	214	114	152	237	132	137	153	1 193
Industries extractives, énergie, gestion déchets	2 484	5 803	760	697	678	297	150	55	10 924
Information et communication	1 742	3 772	1 298	1 189	1 035	475	261	209	9 981
Matériel de transport	46	183	131	112	141	92	109	159	973
Métallurgie et produits métalliques	182	1 019	996	1 103	986	369	201	154	5 010
Santé humaine et action sociale	3 695	9 923	3 312	4 755	5 968	4 033	1 479	1 134	34 299
Services scientifiques, techniques, administratifs et de soutien	10 741	22 670	7 609	6 273	4 513	1 762	1 031	1 012	55 611
Textile, habillement, cuir, chaussure	123	500	225	234	254	121	66	41	1 564
Transports et entreposage	1 667	4 288	1 748	2 093	2 261	988	649	386	14 080
Travail du bois, papier et imprimerie	158	1 109	554	511	481	166	119	80	3 178
Total	70 281	182 655	63 910	52 383	36 867	15 582	8 176	6 754	436 608

Questionnaires retournés par taille et bassin d'emploi

	0 salarié	1 à 4 sal	5 à 9 sal	10 à 19 sal	20 à 49 sal	50 à 99 sal	100 à 199 sal	Plus de 200 sal	Total
Auvergne-Rhône-Alpes	8 339	22 042	7 716	6 622	4 863	2 107	990	736	53 415
Bourgogne-Franche-Comté	3 365	9 989	3 041	2 306	1 623	714	359	280	21 677
Bretagne	3 299	9 107	3 129	2 679	1 953	945	490	342	21 944
Centre-Val de Loire	2 374	7 319	2 459	1 983	1 498	616	349	263	16 861
Corse	955	1 736	535	344	222	69	35	16	3 912
Grand Est	5 861	16 318	5 485	4 297	2 954	1 227	655	616	37 413
Guadeloupe	237	1 082	507	360	186	76	31	26	2 505
Guyane	242	718	231	138	116	31	25	8	1 509
Hauts-de-France	3 944	12 489	4 771	3 898	2 863	1 249	694	556	30 464
Île-de-France	10 452	27 040	10 861	9 940	6 843	2 705	1 572	1 563	70 976
La Réunion	940	2 250	855	751	437	174	100	78	5 585
Martinique	461	1 323	514	353	190	84	44	31	3 000
Mayotte	105	352	105	78	48	17	41	14	760
Normandie	3 596	9 765	3 274	2 542	1 832	788	424	314	22 535
Nouvelle-Aquitaine	7 139	18 945	6 120	4 682	3 297	1 365	665	553	42 766
Occitanie	8 251	18 080	5 805	4 473	3 135	1 367	631	485	42 227
Pays de la Loire	4 097	9 306	3 405	2 945	2 219	976	570	442	23 960
Provence-Alpes-Côte d'Azur	6 560	14 313	4 926	3 848	2 495	1 023	480	413	34 058
Total	70 281	182 655	63 910	52 383	36 867	15 582	8 176	6 754	436 608

Taux de retour dans les 405 bassins d'emploi

Taux de retour par taille et secteur d'activité

	0 salarié	1 à 4 sal	5 à 9 sal	10 à 19 sal	20 à 49 sal	50 à 99 sal	100 à 199 sal	Plus de 200 sal	Total
Activités financières et d'assurance	33,9%	21,7%	30,6%	38,9%	45,6%	46,5%	55,1%	55,3%	26,6%
Activités immobilières	28,0%	17,9%	23,3%	37,0%	44,2%	64,0%	75,7%	75,2%	21,1%
Administration publique, enseignement	40,1%	40,3%	46,3%	49,8%	45,1%	45,1%	55,8%	70,6%	44,5%
Agriculture	27,9%	16,8%	28,6%	44,3%	68,5%	108,2%	123,0%	120,7%	21,9%
Autres activités de services	30,0%	18,4%	24,6%	39,7%	51,4%	63,8%	76,0%	92,5%	22,7%
Autres industries manufacturières	33,9%	21,3%	31,0%	41,5%	49,4%	64,2%	80,1%	93,7%	29,2%
Caoutchouc, plastique, minéraux non métalliques	57,0%	28,0%	37,8%	43,5%	51,6%	62,1%	78,6%	83,2%	41,0%
Commerce de détail	25,7%	15,9%	18,4%	28,1%	34,0%	52,5%	68,1%	82,0%	19,5%
Commerce de gros	26,3%	17,1%	22,6%	37,3%	44,5%	53,3%	64,9%	73,5%	24,2%
Commerce et réparation automobile	25,9%	17,7%	24,7%	37,8%	44,1%	55,8%	76,9%	94,4%	22,7%
Construction	26,3%	16,4%	21,2%	36,8%	44,6%	53,7%	61,0%	72,6%	21,5%
Équipement électrique et électronique, informatique, machines et équipements	49,6%	28,1%	37,7%	42,5%	49,5%	58,3%	68,7%	70,2%	42,5%
Hébergement et restauration	25,0%	14,3%	15,8%	28,6%	40,1%	64,7%	86,9%	105,3%	19,0%
Industrie agroalimentaire	32,0%	16,8%	19,8%	36,5%	52,1%	67,5%	81,8%	96,6%	24,1%
Industrie chimique, pharmaceutique et raffinage	41,2%	35,1%	43,2%	50,3%	47,2%	50,5%	60,4%	65,4%	47,2%
Industries extractives, énergie, gestion déchets	35,3%	45,5%	40,1%	41,2%	44,1%	49,3%	48,3%	61,4%	42,1%
Information et communication	27,7%	16,7%	25,1%	35,6%	41,1%	49,8%	50,2%	56,0%	23,9%
Matériel de transport	60,5%	35,0%	48,9%	45,0%	47,3%	61,5%	64,7%	69,9%	49,6%
Métallurgie et produits métalliques	44,7%	25,7%	34,7%	44,7%	50,2%	68,9%	76,9%	89,1%	39,7%
Santé humaine et action sociale	35,9%	20,7%	29,5%	43,5%	51,2%	55,1%	65,4%	79,3%	33,3%
Services scientifiques, techniques, administratifs et de soutien	26,0%	18,0%	24,4%	36,6%	44,9%	54,0%	61,8%	69,9%	24,0%
Textile, habillement, cuir, chaussure	35,0%	23,3%	36,0%	43,2%	49,9%	63,8%	76,6%	91,8%	34,8%
Transports et entreposage	25,3%	19,2%	21,8%	25,8%	35,7%	48,9%	62,8%	78,4%	25,6%
Travail du bois, papier et imprimerie	46,3%	25,0%	38,6%	43,5%	51,1%	69,2%	85,2%	94,4%	36,2%
Total	28,3%	19,1%	25,4%	37,7%	44,8%	54,0%	64,0%	74,2%	25,2%

Taux de retour par taille et bassin d'emploi

	0 salarié	1 à 4 sal	5 à 9 sal	10 à 19 sal	20 à 49 sal	50 à 99 sal	100 à 199 sal	Plus de 200 sal	Total
Auvergne-Rhône-Alpes	28,3%	18,8%	24,6%	37,1%	44,2%	53,6%	61,2%	71,3%	25,0%
Bourgogne-Franche-Comté	33,7%	24,6%	29,4%	40,3%	48,1%	60,5%	69,5%	83,3%	30,1%
Bretagne	25,3%	19,9%	27,1%	40,1%	46,8%	59,3%	71,0%	85,5%	26,1%
Centre-Val de Loire	29,5%	21,2%	28,2%	40,8%	48,2%	54,0%	70,1%	79,1%	27,5%
Corse	31,8%	24,2%	31,5%	40,3%	51,6%	60,1%	69,9%	88,1%	29,3%
Grand Est	31,5%	21,9%	27,3%	38,7%	45,3%	55,3%	67,1%	89,4%	27,8%
Guadeloupe	17,0%	16,5%	30,7%	43,3%	43,3%	58,8%	56,0%	66,3%	22,6%
Guyane	32,7%	30,8%	37,3%	43,0%	57,3%	52,1%	60,4%	64,8%	34,9%
Hauts-de-France	27,7%	19,1%	25,4%	36,7%	42,8%	51,7%	61,6%	67,1%	25,4%
Île-de-France	23,9%	14,9%	20,8%	35,0%	41,6%	48,4%	56,9%	62,2%	21,3%
La Réunion	32,6%	20,5%	31,0%	50,0%	57,5%	66,9%	76,5%	108,5%	28,9%
Martinique	32,5%	23,0%	33,9%	46,1%	47,2%	63,2%	68,1%	82,1%	29,7%
Mayotte	25,1%	42,6%	43,2%	58,4%	63,0%	73,2%	110,7%	113,4%	42,9%
Normandie	33,3%	22,2%	28,8%	40,4%	47,3%	55,9%	68,3%	72,2%	28,6%
Nouvelle-Aquitaine	28,3%	20,4%	26,7%	37,3%	44,4%	55,3%	65,5%	86,8%	25,9%
Occitanie	30,1%	19,9%	26,3%	37,7%	47,4%	57,9%	66,6%	82,4%	26,0%
Pays de la Loire	29,0%	19,4%	26,2%	38,7%	45,8%	53,1%	69,6%	81,0%	26,4%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	27,8%	16,9%	24,3%	36,7%	43,8%	52,7%	61,2%	73,9%	23,0%
Total	28,3%	19,1%	25,4%	37,7%	44,8%	54,0%	64,0%	74,2%	25,2%